Assassinat hier de l'épouse de l'ex-président de la JSM Bejaia

Homicide. Hier aux environs de treize heures la terrible nouvelle est tombée dans l'ex boulevard Clémenceau : Arlette Tiab a été retrouvée assassinée chez elle.
Une triste nouvelle qui a jeté l'émoi dans toute la ville de Bejaïa. Où, une fois le forfait connu, l'information a fait l'effet d'une trainée de poudre : « l'épouse de l'ex président de la JSM Bejaia retrouvée morte dans son domicile » est le propos que tout le monde répétait, étonné qu'au boulevard Bouaouina, quartier pourtant réputé calme et sans histoires, un tel drame puisse se produire.
Arlette Tiab, connue de tout Bougie, était cette bonne femme très présente dans les milieux associatifs, notamment les associations de bienfaisance qui œuvrent pour apporter l'aide aux enfants issus de familles démunies.
A ce propos, Mme Tiab est connue pour être la fondatrice d'une crèche ouverte aux enfants pauvres pris en charge gratuitement par des éducatrices recrutée par les services sociaux. « Elle n'ouvrait jamais la porte à n'importe qui », assurent certains habitants de ce quartier qui connaissent très bien ses habitudes.
En attendant, seule l'enquête de la police qui était sur les lieux au moment ou nous mettons sous presse en déterminera les circonstances exactes.

BA

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : ***Fodil Mezali***

La succession de Bouteflika bouleverse le RND

Ouyahia se place

Les jours d'Abdelkader Bensalah à la tête du parti semblent bel et bien comptés. Sauf que le successeur devrait être Ouayaia et non Boucouareb comme cela avait été à l'époque avancé dans les colonnes de *La Cité*.

Lire en pages 2 et 3

Port de Béjaïa
D'ex-cadres dirigeants devant la BEF de la gendarmerie

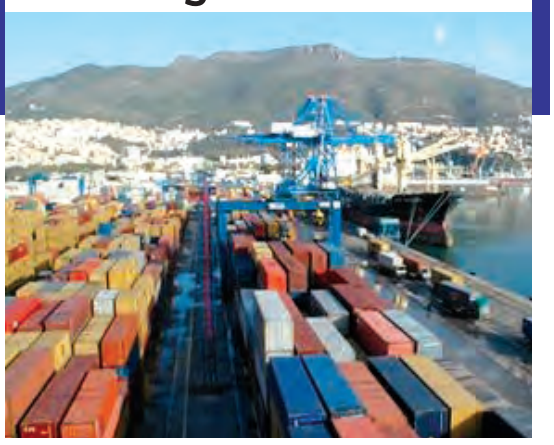

L'enquête menée conjointement par l'inspection générale des finances et la brigade économique de la Gendarmerie nationale sur la gestion actuelle et passée de l'entreprise portuaire de Bejaia, est en train de prendre une autre ampleur avec la convocation, cette semaine, d'anciens cadres dirigeants et ce, pour tenter de mieux voir dans les zones d'ombre d'une gestion objet de l'enquête à l'œuvre depuis bientôt trois longs mois.
Selon des sources bien au fait des éléments liés au port, les enquêteurs étaient étonnés de voir que de simples techniciens, sans donner leur nombre, sont propulsés à des postes supérieurs avec comme avantage l'octroi d'indices spéciaux sur leurs fiches de paies.

(Bbker amrani)

Suite en page 8

Patronat : *Habib Yousfi accuse Ali Haddad de «velléités oligarques»*

Lire en page 2

Histoire : *Cap Aokas et le soulèvement populaire du 8 mai 1945*

Lire en pages 12 et 13

Les «je dis» de Lem

Les footeux au secours des foutus

Il paraît que nous avons un très beau pays. Il paraît que nous avons 1600 km de côtes plus belles les unes que les autres. Il paraît que nous avons une terre si fertile qu'un noyau jeté la veille dans le jardin donne naissance, le lendemain, à la radicelle du futur arbre fruitier. Il paraît que nous disposons (heureux veinards !) de 300 jours de soleil dans l'année, et que ce cadeau de la nature est une aubaine inespérée pour notre avenir en matière d'énergie solaire. Il paraît que notre Sahara, immense et magique, renferme dans ses entrailles des richesses inestimables et inépuisables que sont le pétrole, le gaz et autres matériaux. Il paraît que notre peuple est constitué d'un taux important d'une population juvénile, considérée comme une richesse physique et intellectuelle, et que nombre de pays aux sociétés vieillissantes nous envient cette réserve d'énergie. Il paraît que notre Histoire millénaire, plusieurs fois millénaire, est fabuleuse, que notre Histoire récente est glorieuse, que notre hospitalité est légendaire, que notre fierté est noble, que...
Oui, il paraît, il paraît que... Vrai ou faux ? À voir la chute libre et le chut obligatoire, le doute est permis. Cependant, si nous ne savons pas encore si nous «paraissons» ou non, une chose est sûre, tout le monde sait pourquoi nous «paressons». Mais savez-vous pourquoi nous sommes devenus des paresseux ? Il paraît que c'est à cause de notre inclination à toujours produire des... «faits néants». Mais alors, comment s'en sortir ? Le Mouloudia Olympique de Béjaia, vainqueur historique de la Coupe d'Algérie de football 2015, vient de nous donner la réponse : MOBilisation…

Lem

N° 621 Jeudi 7 mai 2015 Prix 15 DA

www.lacitedz.net

Verbatim

Kamel Daoud, *journaliste, chroniqueur et écrivain, Goncourt du premier roman 2015 :*

«J'ai rêvé d'une suite à L'Etranger pour parler de ma condition par le biais d'un personnage. Pas pour régler un compte. Tous s'attendent à ce qu'on parle de Camus ou de Meursault pour en faire le procès ou pour s'en faire l'avocat. Je rêve aussi d'être jugé, par les miens, parce que d'une certaine manière, je me sens beaucoup plus proche de Meursault que de sa victime»

Farouk Ksentini, *président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH) :*

«La situation des prisonniers en que la situation dans les prisons en Algérie s'est nettement améliorée au cours des dernières années. Le progrès enregistré dans ce domaine n'a certes pas atteint le niveau des pays développés mais il reste acceptable. le témoignage de la CNCPPDH à ce sujet s'appuie sur des faits concrets et constants»

Taghreed Jabr, *directrice de la région Moyen Orient et Afrique du nord de l'organisation internationale de la réforme pénale :*

«Le système pénal en Algérie a enregistré un développement positif depuis 2004, Le développement du système pénal en Algérie a enregistré un saut qualitatif tant sur les plans juridique, opérationnel et institutionnel que sur le plan des ressources humaines activant dans les établissements pénitentiaires. L'Algérie est le seul pays arabe qui applique la peine alternative d'intérêt général»

Louisa Hanoune, *secrétaire générale du PT :*

« Le PT s'est toujours opposé à l'ouverture tout azimut du marché algérien et il est de ce fait nécessaire de rétablir le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, même si c'est provisoirement et ce, pour remettre de l'ordre dans le marché national.
J'en appelle au gel de l'Accord d'association avec l'UE, car il coûte cher au Trésor public algérien du fait de la suppression des barrières tarifaires et douanières».

Bensalah poussé vers la sortie

RND. *L'affaire sortie par La Cité il y a près de deux mois a enfin finie par être confirmée : les jours d'Abdelkader Bensalah à la tête du parti semblent bien comptés. Sauf que le successeur devrait être Ouayaia et non Boucouareb comme cela avait à l'époque été avancé dans les colonnes de La Cité.*

A en croire des sources proches du parti, son sort est bel et bien scellé. Signe que l'homme est actuellement dans de beaux draps, son absence-surprise, avant-hier au Conseil de la nation, alors qu'il était censé y être pour recevoir les journalistes invités à une cérémonie, quoique tardive, à l'occasion de la journée internationale de la liberté de la presse. « Les rédacteurs en chef », comme indiqué dans le communiqué envoyé la veille par le service de presse du Sénat ont été surpris de trouver à leur accueil trois sénateurs du tiers présidentiel et le nouveau chargé de la « communication ». Et en fait de cérémonie, les journalistes n'ont eu droit qu'à un tour du propriétaire des lieux, comme si le Conseil de la nation vient d'étrenner de nouveaux murs. Information vérifiée, on explique que « l'absence de Ben Salah est liée à ce qui se passe au RND » Et il s'est passé bien des choses. En effet une réunion a eu lieu lundi à Staouéli et se serait poursuivie jusqu'à tard dans la nuit. Cette réunion a regroupé, les pros Ben Salah, les pros Ouyahia et les « non –alignés ». Les trois parties, au terme du conclave nocturne, ont convenu que le chef du RND ne peut plus continuer à diriger le parti. Selon cette source, Bensalah, face au large front d'opposition contre sa gestion n'avait d'autre alternative que d'accepter son sort : remettre le tablier. Mais les formes seront mises pour lui sauver la face. Et ce sera lors de la prochaine réunion du Conseil national, prévue le 10 juin, qu'il remettra sa démission.

Ouyahia en prévision e la présidentielle 2019

Pourquoi Bensalah est poussé ainsi vers la porte de sortie, alors qu'il a été plébiscité il y a quelques mois. C'est sa nongestion du parti qui est remise en cause. D'abord, l'absence du parti sur la scène politique, réduit à des communiqués de presse épisodiques, au terme des réunions du Conseil national. La non disponibilité de Bensalah fait partie des griefs qui sont retenus contre lui. En sa qualité de deuxième homme de l'Etat, il est souvent appelé à représenter le président Bouteflika, notamment dans des cérémonies protocolaires. D'où ses absences à répétition qui ont fini par impacter le fonctionnement interne. Enfin, il est reproché à Bensalah le choix de certains hommes dans son entourage, comme Sidi Saïd, Bouzeghoub, Nouara Djaffar. Et l'après Bensalah ? Le scénario est ficelé déjà. Le conseil national va entériner sa démission, après quoi un bureau national, avec les trois composantes, va gérer la transition en attendant la convocation d'un congrès extraordinaire. Et c'est probablement Ahmed Ouyahia, qui reviendra par la grande porte. Comme quoi, le théâtre politique algérien nous réserve des rebondissements spectaculaires. Surtout que la succession du président Bouteflika est l'objet de batailles rangées pour le contrôle des deux partis-instrument de pouvoir : le FLN avec ce qui se passe entre l'ex-SG et l'actuel, et le RND où les clans aiguisent depuis quelque temps chacun leurs armes de combat.

Katia K

Pour Ksentini « la situation des prisonniers s'est améliorée ces dernières années

Déclaration. Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH) Farouk Ksentini a déclaré, mercredi, que la situation des prisonniers en Algérie "s'est améliorée" au cours des dernières années comparativement aux autres pays.
M. Ksentini a précisé lors d'une rencontre sur "les organisations de la société civile activant dans le domaine de la protection des droits des catégories vulnérables dans les établissements pénitentiaires", que la situation dans les prisons en Algérie "s'est nettement améliorée au cours des dernières années".
Il a indiqué que le progrès enregistré dans ce domaine "n'a certes pas atteint le niveau des pays développés mais il reste, selon lui, "acceptable". Il a souligné à ce propos que le témoignage de la CNCPPDH à ce sujet "s'appuie sur des faits concrets et constants", rappelant les efforts consentis par la commission dans le cadre de "l'édification de l'Etat de droit".
La rencontre organisée par la CNCPPDH en partenariat avec l'organisation internationale de la réforme pénale, prévoit deux séances outre la séance d'ouverture animée conjointement par M. Ksentini et la directrice régionale de l'Organisation de la réforme pénale pour la région MENA, Taghrid Djaber de Jordanie.
Animée par la sous-directrice de la protection des mineurs et des catégories vulnérables à la Direction générale de l'administration pénitentiaire et par le représentant de l'Organisation internationale de la réforme pénale, la première séance se penchera sur "la protection des catégories vulnérable au sein des établissements pénitentiaires et son adaptation aux normes internationales et régionales".
La deuxième séance animée par des juristes algériens portera sur "les cadres de partenariat et les opportunités d'action offertes aux organisations de la société civile en matière de protection et de prise en charge des catégories vulnérables".

Habib Yousfi accuse Haddad de «velléités oligarques»

Amabilités. C'est, visiblement, la guéguerre entre le FCE et la CGEA. La confédération générale des entreprises algériennes ouvre un front contre l'organisation patronale dirigée par le tout puissant homme d'affaires, Ali Haddad. La confédération dirigée par Habib Yousfi, un membre de la direction nationale du TAJ, le parti que dirige Amar Ghoul, accuse le FCE de «lobbying forcené en vue, selon elle, de « marginaliser sa représentation et s'imposer comme seul représentant». Avec comme seul objectif, reprenant la patronne du PT, «l'instauration d'une oligarchie» qui constituerait, de ce fait, selon l'organisation patronale, «un danger majeur pour l'Algérie». Le président de la CGEA en veut preuve, dans un communiqué rendu public ce mercredi, «les organisateurs de les récentes missions organisées vers la Chine, le Royaune Uni et l'Italie, qui ont privilégié la représentation patronale à travers seulement le FCE, lui permettant ainsi de s'exprimer au nom de l'ensemble du patronat algérien». La CGEA qui affirme «s'être tu pour éviter les échanges de propos qui pourraient alimenter une polémique stérile et qui porterait atteinte à la notion de la mobilisation de nos potentialités pour aller dans le cadre actuel, vers une croissance souhaitée», promet de «dénoncer, désormais, tous les dérapages verbaux du FCE à son égard». Cette guéguerre fait suite à la réaction du Forum des Chefs d'Entreprise dans un communiqué aux accusations de la vice-présidente de la confédération générale des entreprises algériennes. Le FCE considère que Saïda Neghza a attribué à Ali Haddad des propos misogynes et réducteurs pour la femme algérienne. Le FCE assure que les propos controversés du patron des patrons ont été « déformés ». « Suite aux allégations et déclarations fallacieuses et mal intentionnées d'une dirigeante d'une organisation patronale, le FCE dénonce fermement cette attaque injustifiée, sans fondement et inexplicable », peut-on lire dans le communiqué. Le FCE indique que « pour souligner l'excellence des relations politiques et économiques entre les deux pays, (Ali Haddad) a fait valoir la bonne intégration de la communauté chinoise mobilisée en Algérie dans la réalisation de grands projets infrastructurels et économiques ».
Le président du FCE aurait précisé que « cette intégration est illustrée par le fait que des familles aient été fondées par les ressortissants des deux pays ». En d'autres termes, des liens familiaux se sont tissés entre les deux communautés, note le FCE. « Il n'a jamais été question de tenir des propos méprisants et encore moins dédaigneux envers la Femme Algérienne », insiste le communiqué.
Le FCE a estimé utile de rappeler que « M. Ali Haddad a œuvré depuis son élection à la promotion de la femme au sein du FCE. Il a renforcé sa représentation dans les instances dirigeantes du Forum notamment en nommant pour la première fois depuis la création du FCE, une femme comme vice-présidente. Il a tenu ses engagements de campagne sur la promotion de l'entrepreneuriat féminin en créant la Commission Femmes Chefs d'entreprise ».
Le FCE regrette « la récurrence d'une campagne insidieuse portée contre lui ».
Des propos de la vice-présidente de la CGEA que cette dernière estime «non seulement fondés mais aussi prouvés par une enregistrement»

Katia K

Retour de Boudebouz et Guedioura, 1ère de Belkaroui

CAN-2017 (qualification)/Algérie-Seychelles . *Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football Christian Gourcuff a dévoilé ce mercredi à Alger, la liste des joueurs retenus pour le match contre le Seychelles prévu le 13 juin prochain à 20h30 à Blida pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017.*

La liste des 23 dévoilée par le technicien français lors d'une conférence de presse, est marquée par le retour de Ryad Boudebouz (Bastia) et Adlene Guedioura (Crystal Palace) et la première convocation du défenseur du Club Africain Hichem Belkaroui.
En revanche, le coach national n'a pas convoqué les milieux de terrain Medhi Lacen et Abdelmoumen Djabou, tous deux blessés et qui vont subir des interventions chirurgicales. La liste est marquée également par l'absence des gardiens Mohamed Zemmamouche et Rais M'bolhi qui a repris mardi l'entraînement avec son équipe (Philadelphia) et sera indisponible, selon Gourcuff. D'autre part, le défenseur Djamel Mesbah (Sampdoria) qui souffre d'une lésion contractée la semaine dernière, est incertain.
En prévision du match contre les Seychelles, la sélection algérienne effectuera deux stages de préparation. Le premier du 30 mai au 4 juin et le second du 7 au 14 juin au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa.
En qualifications de la CAN-2017, l'Algérie a hérité du groupe J avec l'Ethiopie, le Seychelles et le Lesotho. Les deux premiers se qualifieront pour la CAN-2017 au Gabon.

Liste des 23 joueurs:

Khedairia (ES Sétif), Doukha (JS Kabylie), Asselah (CR Belouizdad), Zeffane (O.Lyon/Fr), Mandi (O Lyon), Belkalem (Trabzonspor/Tur), Belkaroui (Club Africain/Tun), Halliche (Qatar SC), Medjani (Trabzonspor/TUR), Mesbah (Sympdoria/ITA), Ghoulam, (Naples/ ITA) Feghouli (Valence/ESP), Guedioura (Crystal Palace/ ANG), Mahrez (Leicester/ANG), Taider (Sassulo/ITA), Chenihi (MC El Eulma), Bentaleb (Tottenham/ ANG), Boudebouz (Bastia/ FRA), Abeid (Newcastle/ANG), Slimani (Sporting/POR), Soudani (Dinamo Zagreb/CRO), Belfodil (Parme/ITA), Brahimi (Porto/POR).

Vers un stage en Afrique du Sud avant le match du Lesotho (Gourcuff)

La sélection algérienne de football devrait effectuer un stage en Afrique du Sud, avant son match en déplacement face au Lesotho prévu entre le 4 et le 6 septembre prochain dans le cadre de la 2e journée (Gr J) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, a indiqué mercredi le coach national Christian Gourcuff.
"L'hypothèse d'aller effectuer un stage en Afrique du Sud avant le Lesotho, n'est pas à écarter, une manière de s'acclimater avec les conditions là-bas, mais rien n'est encore décidé", a affirmé Gourcuff lors d'un point de presse tenu à Alger. L'Algérie évoluera dans le groupe J lors des qualifications à la CAN 2017, en compagnie de l'Ethiopie, des Seychelles et du Lesotho.
Les Verts entameront leur campagne qualificative face aux Seychelles, le samedi 13 juin au stade de Mustapha-Tchaker de Blida (20h30).
"Je vais me déplacer en Afrique du Sud la semaine prochaine pour superviser les Seychelles et le Lesotho, qui vont prendre part à un tournoi régional. Ce sera une occasion également pour moi de voir les conditions du déplacement au Lesotho. Nous devons tout prendre en compte", a-t-il ajouté.
Par ailleurs, Gourcuff n'a pas écarté l'idée d'"effectuer un rassemblement au centre technique national de Sidi Moussa avant de s'envoler pour le Lesotho", comme il est de coutume, a-t-il conclu.

MC Oran : *Belatoui veut connaître ses prérogatives pour être directeur sportif*

L'ancien international algérien Omar Belatoui, convoité par la direction du MC Oran pour le poste de directeur sportif du club de Ligue 1 algérienne de football, a indiqué mardi qu'il voulait d'abord être fixé sur ses prérogatives avant de trancher sur la proposition. "Des émissaires du président du club, Belhadj, m'ont rencontré récemment pour me faire part du désir du premier responsable du MCO de m'engager au poste de directeur sportif. Je leur ai expliqué qu'il faudra d'abord discuter sur les tâches précises qui me seront fixées", a déclaré Belatoui à l'APS. Reconverti en entraîneur après avoir mis fin à sa carrière de joueur, Belatoui qui a dirigé la barre technique de plusieurs clubs dont le MCO, s'est montré intéressé par cette nouvelle mission. "Il est vrai que jusque là j'ai beaucoup travaillé comme entraîneur, mais occuper le poste du directeur sportif du MCO m'emballe aussi, d'autant plus qu'il s'agit de mon club formateur. Cela dit, le plus important est de s'entendre sur la répartition des tâches des uns et des autres", a encore ajouté l'ancien défenseur central. Le président du MCO avait d'abord engagé des discussions avec l'ancienne star du football algérien, Lakhdar Belloumi, pour lui confier le poste de directeur sportif au milieu de la saison en cours, mais ces discussions n'ont pas abouti. Le club phare de la capitale de l'Ouest est en train de réaliser sa meilleure saison en Ligue 1 depuis plusieurs années. Il est troisième au classement accusant un retard de seulement deux points sur le leader l'ES Sétif. Parallèlement à son désir d'engager Belatoui comme directeur sportif, le président du Mouloudia, Ahmed Belhadj, a déjà entamé les négociations avec l'entraîneur français, Jean-Michel Cavalli en vue du renouvellement de son contrat. Le sélectionneur d'Algérie en 2007 avait rejoint le MCO en milieu de la phase aller, alors que le club patauger dans le bas du classement.

«L'avenir de Pfister à l'USM Alger sera tranché en fin du championnat»

L'entraîneur allemand de l'USM Alger, Otto Pfister, sera fixé en fin du championnat sur son avenir au sein du club de Ligue 1 algérienne de football, alors que son contrat expire en décembre 2015, a appris l'APS mercredi auprès de la direction de la formation de la capitale.
"Tout sera tiré au clair à propos de l'avenir de Pfister avec l'équipe une fois le championnat bouclé", a déclaré Rachid Redjradj, manager général de l'USMA.
Arrivé au club de "Soustara" en décembre dernier, le technicien allemand n'a pas réussi jusque là à faire l'unanimité autour de lui, en dépit de la récente qualification des Rouge et Noir à la phase des poules de la Ligue des champions africaine.
C'est le parcours mitigé de l'équipe en championnat local qui risque de lui jouer un mauvais tour, selon l'entourage du club.
Interrogé à ce propos, Redjradj n'a pas voulu s'étaler se contentant de réitérer qu'une décision finale sur le maintien ou non de Pfister aux commandes techniques de l'USMA sera prise après le 29 mai en cours, une date coïncidant avec le déroulement de la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1.
Les Usmistes, champions d'Algérie en titre, occupent la 5e place avec 37 points, accusant un retard de quatre unités sur le leader l'ES Sétif avant quatre journées de la fin de la compétition.
Ayant succédé au Français, Hubert Velud, Pfister a continué à vendanger de précieux points à domicile. Son équipe, éliminée par l'ASO Chlef sur son terrain fétiche du stade Omar-Hamadi de Bologhine en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, n'a plus gagné en championnat depuis deux mois.
Les coéquipiers de Youcef Belaili se rendront samedi à Béchar pour affronter, à huis clos, la JS Saoura pour le compte de la 27e journée du championnat.
Par ailleurs, le manager général de l'USMA a confirmé l'intention de la direction du club de se séparer des services de son entraîneur des gardiens de but, Farid Belmellat, "même si rien n'est encore officiel pour l'instant", a-t-il précisé.
Belmellat a eu un différend avec le vice président de son club, Rebbouh Haddad, au cours du récent séjour des Algérois à Bamako où ils ont validé leur billet pour la phase des poules de la Ligue des champions après leur nul face aux Guinéens de l'AS Kaloum 1 à 1 (victoire à l'aller 2-1).
L'USMA a été versée dans le groupe B en compagnie de deux autres équipes algériennes, l'ES Sétif et le MC El Eulma, ainsi qu'Al-Merrikh du Soudan. Elle débutera la phase des poules par un déplacement à Sétif.

Des massacres de masse à caractère génocidaire à Kherrata

8 mai 1945. *70 ans après les sanglants évènements commis par l'armée coloniale sur des populations sans défense dans certaines villes d'Algérie, en tête desquelles figurait celle de Kherrata, le souvenir est encore marqué de crimes de guerre jusque-là évoqués mais pas franchement reconnus par les différents gouvernements de la V république française.*

«Alors que les Algériens qui se sont battus ou se sont fait prisonniers dans les champs de bataille contre les forces nazies durant la seconde Guerre Mondiale, viennent à peine de rentrer dans leur pays, quand ils découvrirent le paysage pétrifié, les douars brulés les biens détruits et apprennent que les populations de Kherrata dans la région de Bgayeth, Sétif, Guelma, Saida et autres régions de l'Algérie étaient amputées d'une partie de leurs hommes, femmes, enfants et vieillards.

Sur les routes, les sentiers, dans les champs, le long des rivières et ravins, partout des cadavres entr'ouverts où s'engouffraient les gueules des chiens affamés. L'Histoire retient le chiffre de 45 OOO morts et Plus de 6000 arrestations au sein de la population algérienne, ceci pour avoir revendiqué pacifiquement un droit le plus inaliénable qui est celui de la liberté, à l'instar de tous les peuples du monde qui ont apporté leurs précieux concours au prix de leurs vies à l'écrasement des forces hitlériennes sauvant ainsi la France. » Les ardents défenseurs de la politique coloniale n'entendaient pas lâcher prise sur l'Algérie. Affolée par la démonstration de force du peuple algérien en cette journée du 8 mai 1945, ils donnèrent l'ordre de l'écraser dans le sang. Le signal du massacre est donné à Kherrata où les forces coloniales mitraillèrent dans la foule ; des légionnaires précipitent les prisonniers dans le ravin des gorges du chabet-el-akra. Des jours durant, des pelotons d'exécution fusillent par groupe plusieurs Algériens raflés. Les massacres se perpétuèrent pendant plusieurs jours au centre de la ville de Kherrata et ses environs. C'était une véritable chasse à l'homme, la chasse à l'Algérien.

L'administration coloniale, bien qu'elle n'ignorait pas le caractère pacifique des manifestations, n'en a pas moins continué à mettre à mort tous ceux qui d'entre les Algériens tombaient sous les mains des milices et de la soldatesque coloniale. Il fallait faire disparaitre chez le peuple algérien opprimé toute velléité d'indépendance ou de sentiment nationaliste. Mais c'était la grande erreur, les massacres collectifs perpétrés en ce 8 mai 1945, malgré leurs atrocités, n'ont fait que conforter les positions des milieux nationalistes qui ont définitivement opté pour la poursuite de leur combat pour libérer le pays du joug colonial, prélude ayant abouti au déclenchement de la guerre de libération nationale le 1er novembre 1954. Entre-temps, des actions menées par les Algériens ont commencé dans la ville de Kherrata. C'est ainsi que le tribunal a été incendié pour récupérer les armes saisies et déposées par les autorités coloniales ; le premier coup de feu a été tiré sur le boulanger qui fut abattu devant son local commercial, puis ce fut au tour du juge qui fit son apparition sur le balcon de sa résidence et enfin le postier. Devant l'ampleur des évènements, les autorités coloniales ont fait appel à leur arsenal de guerre qui a été dépêché de Sétif. Dès son apparition à l'entrée de la ville de Kherrata, il ouvrit le feu sur tout Algérien sans distinction d'âge ni de sexe, avant d'incendier les douars environnants.

Les évènements survenus à Kherrata et sa région furent interprétés par les forces coloniales comme un soulèvement populaire et de déclaration de guerre contre le colonisateur. Devant ces manifestations, des milliers de personnes au sein de la population algérienne ont été tués par les forces de l'oppresseur qui tiraient sur les foules sans épargner les enfants, les femmes et les personnes âgées. La section d'artilleries a de son coté effectué des tirs de jour comme de nuit dans les douars signalés les plus dangereux. Durant cette journée et les semaines qui ont suivi, des opérations d'extermination ont été entreprises faisant plusieurs victimes parmi la population algérienne. Kherrata fut le théâtre d'une véritable scène d'atrocités commises par les forces de l'occupant. Elle garde encore les traces de ce qu'il fut il y a 70 ans la réaction du colonialisme face à une population algérienne sans armes qui a été sauvagement réprimée pour avoir réclamé pacifiquement le droit à la liberté, à la dignité. Les forces armées étaient insuffisantes pour faire face à ce mouvement insurrectionnel, les colons pris de panique organisèrent des milices et entreprirent la chasse à l'algérien ; ainsi tous les colons quelques soient leurs tendances politiques se regroupèrent face au « danger algérien ».

Les milices se voient confier la garde des points stratégiques de la ville de Kherrata et l'organisation de patrouilles, elles participent en outre aux cotés de la gendarmerie aux opérations de dégagements des centres assiégés par les manifestants ainsi qu'à des représailles contre la population algérienne et à des exécutions sommaires des suspects.

Les patriotes prirent l'initiative d'organiser le jour suivant des manifestations plus élargies. Le lendemain, soit le 9 mai, d'autres rassemblements de grande ampleur se déroulèrent d'abord pacifiquement, en signe de solidarité avec Sétif, Guelma et autres contrées du pays ; très vite des affrontements eurent lieu avec les colons connus pour leur attitude particulièrement hostile avec les Algérien. Plusieurs martyrs tombèrent sous les balles des assaillants français , et la réactions des patriotes fut encore plus vive devant un tel carnage en incendiant et détruisant plusieurs magasins ; certains colons ont été abattus, le siège de la gendarmerie assiégé, le château « Dussaix » attaqué.

L'arrivée de la légion étrangère , appuyée par l'aviation changea les rapports de force en faveur des colons qui se transformèrent rapidement en groupes de milices. Des milliers d'algériens trouvent la mort dans leurs fuites éperdues pour se mettre à l'abri des bombardements, les milices se chargèrent ensuite de « nettoyer » les abords de la ville en tirant sans sommations. Toute la population algérienne se refugia dans les montagnes du 9 au 16 mai 1945. L'armée coloniale mena des opérations de grandes envergures comme le pilonnage des douars depuis les montagnes environnantes.

Des campagnes de « razia » organisées par la légion étrangère et les milices causèrent d'énormes massacres de familles entières, détruisant des demeures, incendiant les récoltes.

L'Histoire retiendra qu'en ce mois de MAI 1945, durant lequel le monde occidental fêtait la victoire sur le nazisme, c'est la fin d'une guerre qui a coûté à l'Humanité des millions de victimes . L'Algérie qui a donné des contingents de ses fils au front antifasciste pour faire triompher l'idéal de la paix, de la liberté et de la justice rend hommage aujourd'hui à ses 45 000 martyrs assassinés pour avoir revendiqué pacifiquement le droit à la liberté.

Slimane Zidane

Mots Fléchés Géants N° 610

Sadi Djouder

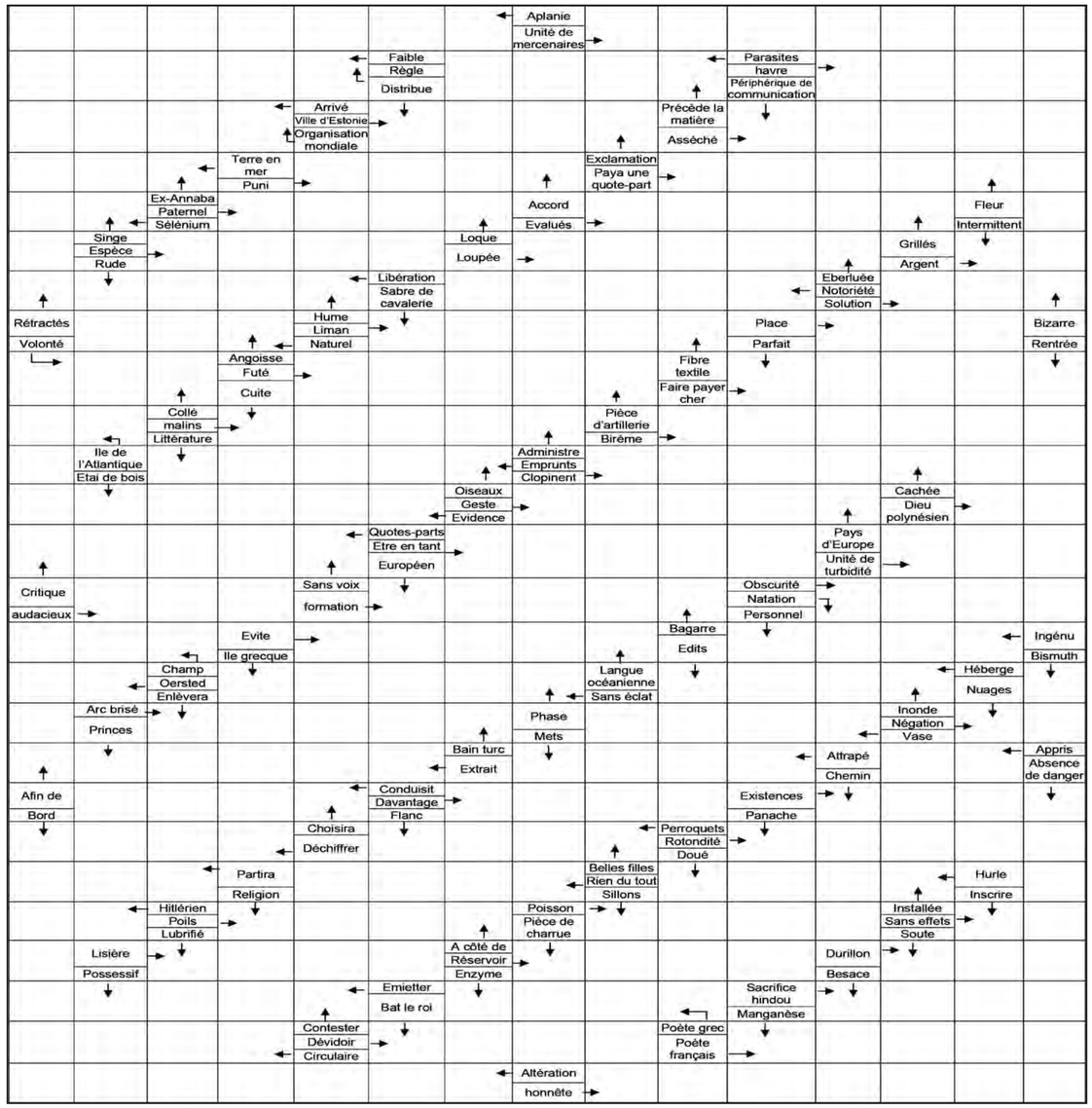

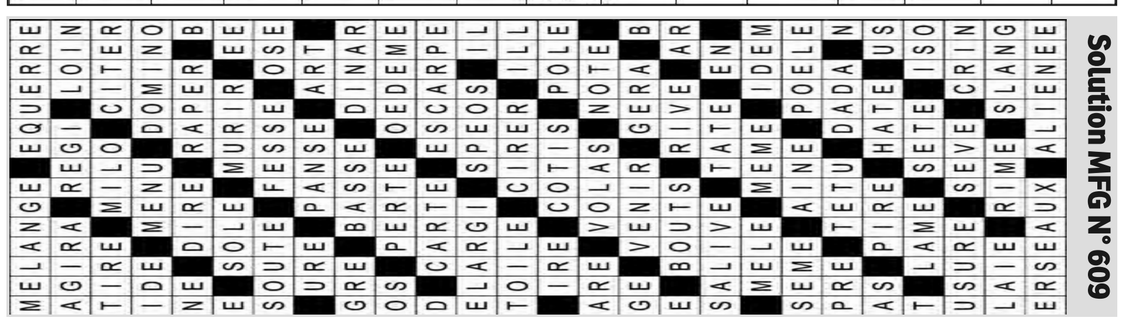

Solution MFG N° 609

Marchés publics : *quelque 1.300 garanties assurées à l'échelle nationale*

La caisse de garantie des marchés publics (CGMP) a assuré depuis le début de l'année en cours quelque 1.300 garanties aux entreprises publiques et privées chargées de la réalisation de projets à l'échelle nationale, a-t-on appris mercredi à Tissemsilt du Directeur général de cet établissement. En marge d'une journée d'information sur "l'organisation des marchés publics", le DG de la CGMP, Omar Aït Larbi, a indiqué à l'APS que ces garanties ont touché 1.200 PME, soit 92 PC du total des couvertures assurées.
Les 8 PC restants sont représentés par de grandes entreprises. Les entreprises bénéficiaires interviennent dans divers secteurs comme BTP, l'hydraulique, les équipements publics et autres, a précisé le même responsable, ajouté que la CGMP a assuré, depuis sa création en 1998, quelque 49.700 garanties. Par ailleurs, Omar Aït Larbi a estimé que les problèmes rencontrés par les entreprises dans le passé, comme le manque de matériaux de construction, "n'existent plus" ajoutant que la cadence des travaux de réalisation des différents projets "est satisfaisante". Le responsable a fait remarquer, toutefois, que certains projets enregistrent des retards dans leur réalisation. "Les causes résident dans les études techniques incomplètes et le non achèvement des procédures de régularisation de la situation des assiettes foncières retenues", a-t-il expliqué. La CGMP est une EPIC, créée dans le cadre du programme des réformes économiques engagées par l'Etat, en vue de palier aux difficultés rencontrées par les opérateurs économiques détenteurs de marchés publics. Sa mission principale consiste donc à faciliter la réalisation des projets d'équipements publics. Cette journée d'information a été organisée par la Caisse, en collaboration avec la chambre de commerce et de l'industrie "Ouarsenis".

Hanoune demande le gel de l'Accord d'association avec l'UE

Position. *La secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune a réitéré, mercredi à Alger, son appel pour le rétablissement du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur et le gel de l'Accord d'association avec l'Union européenne (UE) "afin de permettre la relance de l'économie nationale".*

«Le PT s'est toujours opposé à l'ouverture tout azimut du marché algérien et il est de ce fait nécessaire de rétablir le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, même si c'est provisoirement et ce, pour remettre de l'ordre dans le marché national", a indiqué Mme Hanoune, invitée du forum du journal "Liberté".
Dans le même sillage, elle a appelé au "gel" de l'Accord d'association avec l'UE, car, a-t-elle dit, "il coûte cher au Trésor public algérien du fait de la suppression des barrières tarifaires et douanières".
"L'Accord d'association rend difficile la protection de la production nationale à cause d'une concurrence déloyale", a-t-elle précisé, ajoutant que son gel permettra à l'économie algérienne de "reprendre son souffle et de relancer plusieurs secteurs, notamment l'industrie.
"A travers la protection de la production nationale, il est attendu une rationalisation des dépenses, lesquelles seront réorientées vers les secteurs producteurs de richesses et d'emploi durable", a-t-elle estimé.
Mme Hanoune a en outre mis l'accent sur le développement de l'agriculture pour parvenir à l'objectif de l'autosuffisance, précisant que "la sécurité alimentaire relève de la souveraineté nationale". Elle a indiqué en outre qu'"il y a des moyens de récupérer de l'argent à partir de l'évasion fiscale, l'impôt sur la fortune, le payement de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), la confiscation les fortunes mal acquises et le rapatriement les devises exportées frauduleusement". Sur le plan politique, le SG du PT, a appelé à des réformes politiques profondes de manière, a-t-elle dit, de "donner la parole au peuple qui aura à décider de son sort et de la forme et du contenu des institutions dont il a besoin pour exercer sa souveraineté". Prônant un "vrai renouveau politique", Mme Hanoune a appelé à "chasser ceux qu'elle qualifie d'"oligarques". En ce sens, elle a plaidé pour un "gouvernement capable de renforcer le front interne et qui puisse répondre positivement aux aspirations et revendications socio-économiques et politiques" des citoyens algériens. Elle a affirmé que "le PT ne va pas se taire pour dénoncer et combattre les malversations dans l'économie algérienne". Pour Mme Hanoune, il s'agit de "défendre la propriété collective de la nation ainsi que l'avenir des générations montantes". "Nous ne pouvons nous taire sur la corruption et désormais nous livrerons les preuves de ce que nous avançons à tous ceux qui veulent défendre l'Algérie", a-t-elle asséné.
Mme Hanoune s'est également "félicitée" de la décision la justice de s'autosaisir quand il s'agit d'affaires publiques, qualifiant cette décision de "bon signe" dans le cadre de la lutte contre la corruption.

L'UE veut augmenter ses investissements gaziers en Algérie

Redéploiment. L'Union Européenne (UE) veut augmenter ses investissements gaziers en Algérie, qui sont estimés insuffisants par la partie européenne, a indiqué, mardi à Alger, le Commissaire européen en charge de l'énergie et du climat, M. Miguel Arias Canete.
S'exprimant lors du point de presse tenu à l'issue de la première réunion du Dialogue de haut niveau sur l'énergie entre l'Algérie et l'UE, M. Arias Canete a reconnu "la faiblesse des investissements" européens dans le secteur gazier algérien. En Algérie "nous investissons trop peu de ressources (financières) dans l'exploration et la production (gazière).
Nous devons nous interroger sur les raisons de cette faiblesse de flux d'investissements", a-t-il affirmé.
"Nous devons entamer une véritable promotion des investissements et cela, à mon avis, doit être la priorité de notre coopération", a-t-il soutenu, en ajoutant que l'investissement européen dans le secteur gazier algérien figure parmi les "axes prioritaires" de ce partenariat, définis lors de ce dialogue de haut niveau. "Nous avons identifié des secteurs prioritaires sur lesquels les groupes de travail vont travailler rapidement. Le premier (secteur) concerne les investissements dans le secteur du gaz", a avancé le commissaire européen à l'énergie. Dans ses négociations avec la partie européenne sur l'accord stratégique énergétique conclu en 2013, l'Algérie avait défendu un retour des investissements dans l'énergie à travers des partenariats en amont et en aval, rappelle-t-on. De plus, l'Algérie avait fait le constat d'un manque d'engouement des compagnies énergétiques européennes pour l'investissement dans l'exploration pétrolière.
L'Algérie demeure, pourtant, l'un des rares fournisseurs fiables en énergie du continent européen, mais les relations énergétiques entre les deux parties n'ont pas toujours été au beau fixe, selon les observateurs.
Les entraves imposées par l'UE pour le déploiement de Sonatrach sur le marché européen ont souvent pénalisé le groupe algérien des hydrocarbures. D'ailleurs, Sonatrach a fermement critiqué la directive de la commission européenne qui interdit au producteur de distribuer directement ses produits sur le marché européen.
La directive de Bruxelles qui consiste à scinder les activités production, transport et distribution de l'énergie pour lutter, selon l'UE, contre les marchés de l'énergie très concentrés avait suscité le mécontentement des fournisseurs traditionnels de l'Europe comme l'Algérie et la Russie.
Le groupe Sonatrach avait alors estimé être lésé par cette mesure du fait qu'il a consenti de coûteux investissements dans le transport du gaz qu'il devait amortir en intervenant dans la distribution directe de cette énergie sur le marché européen.
Fournisseur important en énergie, l'Algérie assure à elle seule entre 13 et 15% des besoins européens en gaz: Elle fournit du gaz à l'Europe via trois gazoducs dont deux (Medgaz et Pedro Duran Farell) desservant l'Espagne, et un troisième (Enrico Mattei) qui débouche jusqu'en Italie via la

Energie : *la coopération algéro-britannique dans le domaine passée en revue à Alger*

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a reçu, mercredi à Alger, le représentant personnel du Premier ministre britannique pour la promotion du partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby.
Les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et les moyens de leur renforcement, indique un communiqué du ministère de l'Energie. Ils ont, ainsi, proposé d'organiser une rencontre entre les opérateurs économiques du secteur des deux pays à la fin de l'année 2015 à Londres pour la concrétisation de cette coopération.
Au cours de cet entretien, M. Yousfi et Lord Richard Risby ont également abordé l'évolution de la situation du marché pétrolier international marqué par une forte chute des prix de pétrole. A rappeler que M. Risby avait été reçu, mardi, par les ministres de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, et du Commerce, Amara Benyounes.

Programme Télé

ALGERIE

08:00 Bonjour d'Algérie
09:30 Mawid maa el qadar
10:00 Moudoun mina el aalem
10:30 Mimi et boubou
11:00 Syphax
12:00 Journal en français
12:20 Tous mes enfants
13:40 Kaoukab el akhdar
14:25 Le médaillon
15:10 Trésors d'Algérie
16:20 Rex Generation
16:45 Qaher el bihar
17:15 Alhane wa chabab
17:30 Takder tarbah
18:00 Journal en amazigh
18:25 Mawid maa el qadar
19:00 Journal en français
19:25 Afrique hebdo
20:00 Journal en arabe
20:45 Familetna
21:15 Interface
22:30 Culture club
23:25 Musique andalouse

RMC DECOUVERTE HD24

06:00 Bourdin direct
08:35 Les dossiers de Karl Zero
10:15 Les mystères de l'univers
11:55 Top Gear
13:20 Storage wars : adjugé,vendu
15:15 Enchères à tout prix
15:40 Chasseurs de tornades
17:25 Wheeler Dealers - occasions à saisir
20:45 LES MYSTÈRES DE L'UNIVERS
22:25 LES MYSTÈRES DU COSMOS

Chérie 25

09:00 Sans tabou la quotidienne
13:45 Les Cordier, juge et flic
19:00 J'ai dit oui à la robe
20:50 ELIZABETH : L'ÂGE D'OR
23:00 LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS
01:25 J'ai dit oui à la robe

TF1

06:25 TFou
08:30 Téléshopping
09:25 Au nom de la vérité
10:25 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
15:10 Adolescents criminels
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue au camping
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 DÉLIVRANCE
22:40 LES EXPERTS
02:50 Grands Reportages
04:00 Reportages
04:35 Musiques
05:05 50 mn inside
05:25 Petits secrets entre voisins
05:55 Reportages

france 2

06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère...
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal de 13h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:15 L'histoire continue
15:40 Comment ça va bien !
16:40 Comment ça va bien !
17:15 Mon food truck à la clé
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline l'instant, Météo
20:55 ENVOYÉ SPÉCIAL
22:25 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
23:35 Alcaline, le mag
00:25 Dans quelle éta-gère...
00:30 Au clair de la lune
01:55 Tout une histoire
03:05 L'histoire continue
03:30 Korczak Ziolkowski, l'histoire d'un rêve de famille
03:45 Complément d'enquête
04:20 Moorea : l'île aux requins citron
04:50 Gibbons et crocodiles
05:05 Des trains pas comme les autres
05:50 Dans quelle éta-gère...
05:55 Les Z'Amours

france 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:25 Ludo vacances
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
12:00 Le 12/13
13:50 Un cas pour deux
14:55 Questions cribles au Sénat
15:55 Senat info
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:25 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 LA GRANDE ÉVASION
23:40 Météo
23:45 GRAND SOIR 3
00:15 Docs interdits
02:15 Midi en France
03:10 Plus belle la vie
03:35 Un livre un jour
03:40 Jour de brocante
04:35 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

CANAL+

06:55 Zapping
07:00 Le before
07:18 Météo
07:50 Les Guignols de l'info
07:58 Météo
08:00 Zapsport
08:05 Anger management
08:30 My sweet pepper land
09:55 Le tube
10:40 La semaine de Gaspard Proust
10:45 Tammy
12:25 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition - 2e partie
14:05 Le bureau des légendes
16:00 L'effet papillon
16:35 Barbecue
18:15 Le before
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:05 Le grand journal, la suite
20:30 Le petit journal
20:55 TRUE DETECTIVE
22:00 True detective
22:55 MAD MEN - SAISON 7 - SECONDE PARTIE
23:40 La musicale live
00:55 Last days in Vietnam
02:40 Hockey sur glace : NHL
04:10 Les spécimens
05:10 Boxe pieds-poings

arte

06:05 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
06:30 Paysages d'ici et d'ailleurs
07:00 Metropolis
07:45 Fleuves du monde
08:30 X:enius
08:55 Face aux salafistes
10:30 Les merveilles de la nature
11:10 Escapade gourmande
11:40 Les secrets de l'Okavango
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Bel ami
15:15 Paysages d'ici et d'ailleurs
15:45 Chemins d'écoles, chemins de tous les dangers
16:25 Guerre du Viêtnam
17:20 X:enius
17:50 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
18:15 Les routes mythiques de l'Europe
19:00 Voyages en pays nordiques
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Silex and the city
20:50 L'HÉRITAGE EMPOISONNÉ
22:50 HATUFIM - PRISONNIERS DE GUERRE - SAISON 2
01:35 Spéciale première
03:15 L'ère des supermodels
04:10 Les règles de l'art...
05:00 Nile Rodgers et chic en concert

M6

07:10 Les blagues de Toto
07:20 La maison de Mickey
07:45 Princesse Sofia
08:10 Sammy & Co
08:20 Alvinnn !!! et les Chipmunks
09:00 M6 Boutique
10:00 90210
10:50 Drop dead diva
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Les 12 coups de minuit
15:55 Aux portes du destin
17:40 Les Reines du shopping
18:50 En famille
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:50 LÀ-HAUT
22:25 FATAL
00:25 The finder

5

06:38 L'emploi par le net
06:45 Zouzous
08:50 Emission d'expression directe
09:00 Les maternelles
10:15 Orphelins de la nature
10:50 Les derniers gorilles de montagne
11:45 La quotidienne
13:00 Orphelins de la nature
13:40 Le magazine de la santé
14:35 Allô docteurs
15:10 Terre des mondes
15:40 Quand la terre tremble
16:35 Les dessous du soutien-gorge
17:30 C à dire ?!
17:45 C dans l'air
19:00 C à vous
20:00 C à vous la suite
20:15 Entrée libre
20:40 LA GRANDE LIBRAIRIE
21:40 COLUCHE / LE LURON
22:35 C dans l'air
23:40 Entrée libre
00:00 Hubert Reeves... la belle histoire
00:55 Traditions et saveurs
01:45 Dossiers secrets du Troisième Reich
02:35 Orphelins de la nature
03:00 La nuit France 5
05:30 C dans l'air

4

06:00 Chaplin
06:05 Code Lyokô
07:30 Ultimate Spiderman
08:40 Tortues Ninja
09:35 The Batman
10:35 Slugterra
11:45 Mission invisible !
12:15 Les Zouzous
13:25 Consomag
13:30 Oggy et les cafards
14:30 Mon ami Marsupilami
15:40 La famille de la jungle
16:35 Ninjago
17:20 Dr. Pantastique
17:45 Lapins crétins : l'invasion
18:30 Une saison au zoo 3
20:00 Une saison au zoo 3
20:30 Monte le son, la quotidienne
20:35 Le point quotidien
20:50 FBI : PORTÉS DISPARUS
21:30 FBI : Portés disparus
22:10 FBI : Portés disparus
22:50 L'AUTRE JT
23:50 Love me tinder 1
00:40 Monte le son, la quotidienne
00:45 Le point quotidien
01:00 Bons plans
01:05 Monte le son, le live - Printemps de Bourges 2014
04:55 Un gars, une fille

8

06:00 Programmes de nuit
06:45 Gym direct
08:50 Touche pas à mon poste !
10:45 Le grand 8
12:00 How I met your mother
12:30 How I met your mother
13:30 Inspecteur Barnaby
15:00 Inspecteur Barnaby
17:00 Le maillon faible
17:50 Le maillon faible
18:45 Touche pas à mon poste !
20:45 D8 le JT
20:50 L'OEUF OU LA POULE ?
23:15 GRÉGORY LEMARCHAL : LA FUREUR DE VIVRE

W9

06:00 Wake up
08:40 W9 hits
10:05 @ vos clips
11:30 W9 hits
12:25 Talent tout neuf
12:30 Ma famille d'abord
16:40 Total blackout
18:20 Les Marseillais en Thaïlande
120:05 Les Simpson
20:35 Soda
20:50 FOOTBALL : FC SÉVILLE / FIORENTINA
23:00 100% FOOT
00:15 La fabuleuse histoire de Kev Adams

TMC

06:45 TV Achat
08:45 Alerte Cobra
09:35 Un mariage inattendu
11:30 Alerte Cobra
13:20 TMC Infos
13:25 TMC Météo
13:35 New York police judiciaire
17:00 Monk
19:40 Alerte Cobra
20:40 TMC Météo
20:50 ON NE CHOISIT PAS SA FAMILLE
22:45 90' ENQUÊTES

NT1

07:00 TV achat
09:00 Le destin de Lisa
10:20 Les enquêtes impossibles
13:30 Blue crush 2
15:15 Ghost whisperer
17:00 Grey's anatomy
19:40 Undercover Boss USA
20:40 NT1 infos
20:50 HULK
23:20 THE WALKING DEAD

gulli

11:10 Monster buster club : chasseurs d'extraterrestres
11:35 Rekkit
12:00 Magic : une famille féérique - 2 épisodes
13:30 Shelly, champion à 4 pattes
15:00 Yu gi oh arc V
16:00 Monster buster club : chasseurs d'extraterrestres
16:40 Les chroniques de Matt Hatter
17:05 Grojband
18:00 Mes parrains sont magiques
18:40 Rekkit
19:15 In ze boîte
19:45 Les Parent
20:35 Wazup
20:40 De quoi on parle ?
20:45 LES PIERRAFEU À ROCK VEGAS
22:20 MICKEY MATSON ET L'ORDRE SECRET
23:55 G ciné
00:00 Mission Impossible

Les travailleurs affiliés au SNAPAP ont marché hier à Bejaia

Mobilisation syndicale. *Ils étaient quelques centaines de travailleurs à répondre à l'appel lancé par la coordination syndicale du Snapap qui a organisé une marche dans la matinée d'hier, de la Maison de la culture jusqu'au portail du siège de la wilaya, où se sont relayés des représentants de plusieurs secteurs pour des prises de paroles.*

Quelques minutes avant que cette manifestation ne s'ébranle, Rachid Malaoui, présent hier à Bejaïa en sa qualité de secrétaire général de ce syndicat autonome, se confie en aparté à La Cité en affirmant : « nous avons essayé par le passé d'agir par des grèves mais cela n'a rien donné de palpable. D'où notre décision de recourir carrément à des actions de rue, une option qui fait trembler les pouvoirs publics ».
Et, certain de ce qu'il avance, le syndicaliste d'ajouter plus loin : « les travailleurs qui sont restés dans le secteur économique, affiliés à l'Ugta, n'ont en vérité pas de choix ; car si les secteurs économiques ouvrent la brèche aux syndicats autonomes, la centrale syndicale de Sidi Saïd, un syndicat-pompier du pouvoir quand le front social s'embrase, sera à coup sûr une coquille vide ».
Banderoles à la main, des slogans hostiles au pouvoir, portant tous sur l'exigence de « salaires de dignité », fusent de partout durant le parcours de la manifestation qui s'est déroulée sous un soleil de plomb.
Pratiquement tous les secteurs étaient représentés, y compris des cadres et militants du RCD, ainsi que le maire de cette formation politique au niveau de la commune de Souk El Tenine, Youcef Rezkini, qui ont tenu à venir soutenir une action qu'ils jugent légitime.
« Nous sommes là pour appuyer les revendications légitimes de ces travailleurs malmenés par une politique antisociale », a déclaré Reda

Boudraa membre du secrétariat national du parti de Mohcine Belabbas. L'abrogation de l'article 87bis que le Snapap présente comme une disposition à peine modifié et non abrogée comme le laisse entendre l'Ugta, la révision des statuts particuliers des différents secteurs de l'administration publique, notamment dans le chapitre consacré aux corps communs maintes fois en grève, l'intégration des travailleurs contractuels, sont autant de revendication lues par les intervenants qui se sont relayés au micro.
Au milieu de cette foule assez nombreuse, nous avons remarqué la présence de Ikhlef Bouiche, ancien député du FFS et de son ancien camarade du même parti, également député en 1997, et de quelques militants du parti d'Ait Ahmed venus soutenir cette manifestation en plus des représentants de la ligue des droits de l'homme version Hocine Zehouane et ceux du comité de soutien et de la défense des droits des travailleurs de la wilaya de Bejaia, présents en appui à l'action de ce syndicat autonome.
Au moment où la foule allait se disperser, quelques syndicalistes nous ont révélé que des directeurs de certaines écoles à Bejaïa, ainsi que leurs collègues dans quelques localités de la Vallée de la Soummam, ont contraint des travailleurs tituliaires, dont des enseignants , à effectuer des travaux de nettoyages au sein de leurs établissements respectifs pour, disent-ils « casser la grève des agents en grève depuis deux jours ».

Boubekeur Amrani

Enquête : *d'ex-cadres dirigeants de l'EP Bejaïa devant la BEF de la Gendarmerie*
Suite de la page une

Aussi, les dossiers liés à la signature de contrats d'amodiations ainsi que ceux relatifs à la réalisation de la nouvelle gare maritime, surtout à la manière dont l'étude a été faite et les recrutements en masses de proches de certains cadres, sont actuellement minutieusement épluchés par les deux organismes enquêteurs.
« Comment se fait-il qu'une simple diplômée se retrouve, après quelques mois de stage dans un institut privé, avec un grade de cadre dirigeant à la place de diplômés universitaires ayant à leur actif plusieurs années d'expérience », nous ont révélé des sources visiblement très informées de ce dossier qui, selon quelques dockers, a semé un terrible climat de suspicion au sein de tout le port de Bejaia.
Où, relève-t-on ici et là dans l'infrastructure portuaire et en dehors, il est depuis le début de cette double enquête difficile même d'échanger quelques mots.
Dans tous les cas, cette enquête qui s'est acheminée vers la gestion passée de l'entreprise portuaire de Bejaia, a toutes les chances de s'achever avec des révélations fracassantes, d'autant plus que certains cadres dirigeants ayant été à sa tête avaient tout bonnement grignoter des échelons en un temps record sans en avoir le profil requis, comme le laisse entendre l'un des premiers éléments concernés par les recherches en cours.

B. A.

Bordj Bou Arreridj : *plus de 480 logements sociaux distribués*

Un total de 486 logements publics locatifs (LPL) a été distribué mardi à travers sept communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a appris l'APS auprès de la directrice de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Nadjia Necib-Zenati.
Cette responsable a précisé que la distribution, opérée dans de "bonnes conditions", a concerné les communes d'El Hammadia (222 logements), d'El Achir (151), d'El Mehir (56), d'El Anasser (25), de Tixter (17), d'Ain Taghrout (9) et El Mansourah (6). L'opération a été organisée, conformément aux directives ministérielles, "après le raccordement de ces logements aux réseaux du gaz, de l'électricité et de l'assainissement", a ajouté Mme Necib-Zenati, qui a invité les familles bénéficiaires à préserver les espaces verts et l'environnement immédiat des ensembles résidentiels mis à leur disposition. Le programme de construction de LPL porte, dans cette wilaya, sur la réalisation de 28.540 unités dont 15.913 sont réceptionnées, 1.107 en cours de réalisation et 1.520 en phase de lancement "durant le second semestre de cette année", a indiqué la même source.

Signature d'une convention-cadre entre les universités de Batna et de Rouen

Coopération algéro-française. Une convention cadre a été signé mardi entre les universités Hadj-Lakhdar de Batna et de Rouen (France), en présence de responsables et de cadres des deux institutions. Le recteur de l'université de Batna, Tahar Benabid, et le président de l'université de Rouen, Cafer Ozkul, ont souligné l'importance de cet accord pour les échanges scientifiques, la formation et le développement de la recherche dans divers domaines. Cette convention, inscrite dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, est la 25ème signée par l'université de Batna avec des institutions d'enseignement supérieur arabes et étrangères, a indiqué M. Benabid. Une commission mixte a été installée en marge de la cérémonie de signature, avec l'association de médecins du centre régional anti-cancer (CAC), en vue de préparer le jumelage entre les centres hospitalo-universitaires (CHU) des deux villes. Le Pr. Jean-Pierre Vannier, du Service d'immuno-hémato-oncologie pédiatrique du CHU de Rouen, a évoqué la possibilité d'élargir la coopération à des staffs médicaux d'autres établissements hospitaliers et d'accompagner les spécialistes algériens. L'initiative représente une précieuse occasion pour découvrir de nouvelles techniques et expériences au grand bénéfice de la formation des praticiens nationaux dans des spécialités très importantes, a estimé pour sa part le Pr. Saïdi Mahdia, spécialiste en hématologie et cellulothérapie. De son côté, le directeur de la santé de la wilaya de Batna, Driss Khodja El-Hadj, a estimé que la convention permettra, dans son volet médical, de maîtriser certaines technologies nouvelles et d'améliorer le niveau des staffs médicaux au CAC, au CHU et dans d'autres établissements. Le directeur du CAC, Aïssa Madoui, a souligné, quant à lui, que les cadres de l'administration et les praticiens des établissements de santé de la wilaya ont été invités à étudier et enrichir le contenu du futur accord de jumelage entre les CHU de Batna et Rouen. Le Pr. Jean-Pierre Vannier a présenté, à cette occasion, avant l'ouverture d'un débat, un exposé sur l'organisation des pôles d'excellence au CHU de Rouen, leur mode de fonctionnement et leur impact positif sur la santé publique.

Le général-major Abdelghani Hamel en visite hier à Bouira

Virée. Les correspondants de presse de Bouira sont restés sur leur faim après la visite effectuée par le Général-major et non moins premier responsable de la Sûreté nationale à Bouira-ville et à Haïzer. Tous attendaient une conférence, ou tout au moins un point de presse de sa part. Cela n'a pas été le cas et les mêmes correspondants se sont accordés à dire que dans ce cas, il aurait été préférable de ne pas prendre part à cette visite et d'attendre les informations officielles via le fil « APS ». Ils auraient aimé lui poser un certain nombre de questions qui les taraudaient. Ceci étant dit, les mêmes représentants de la presse écrite, radiophonique et télévisuelle se sont tout de même déplacés. A Bouira-ville, le boss de la police nationale a eu à procéder à l'ouverture solennelle et officielle de l'extension du siège de la sûreté de wilaya dont la base-vie, un stand de tir accompagné d'une salle de sport. Sur les lieux, M. Hamel Abdelghani a eu des explications sur lesdites réalisations, sur celles déjà achevées, sur celles en cours de réalisation et sur celles projetées. Ainsi, et concernant l'ensemble des projets inscrits depuis les deux quinquennats, il ressort que 20 projets, inscrits dans le programme PCSC (2005/2009) ont déjà été réalisés. On citera à cet effet, les deux BMPJ de Bouira et d'Imchedallen, les 04 sûretés de Daïra de Souk lekhemis, Bordj Okhris, Haïzer et El-Hachimia), les 03 sûretés urbaines d'El-Asnam, de Sour El-Ghozlane et de Bouira, de 05 célibatoriums, d'une Unité Républicaine de Sûreté (URS), d'un centre de formation et de préparation à Haïzer et d'une Brigade de Recherche et d'Investigation à Bouira. Quant au programme du PCCE (2010/2014), 07 projets sont réalisés, 09 sont en cours de réalisation et 01 projet lancé. Poursuivant sa visite, l'hôte de Bouira s'est rendu du côté du lotissement Harket, près de l'hôpital Mohamed Boudiaf, où il a procédé à l'inauguration d'une Compagnie d'Intervention Rapide (CIR). Après quoi, le premier responsable de la sûreté nationale s'est rendu à Haïzer pour prendre part à la cérémonie de la sortie d'une nouvelle promotion de près de 450 agents de police de Bouira, de Boudouaou et de Nacéria. A la fin de cette cérémonie, précédée d'une parade, des exhibitions d'arts martiaux ont eu lieu devant une assistance qui a fortement applaudi ces démonstrations.

Belkacem Mechoub

Da' Lehsene eye ewfepr a veréddt ennee da' Lmuludte

I mazipen ennee zickennie, uidte ie anui en paprre assa i mezoaren1 ennepee, ur egjjê acemmae ie t utlaytt ennepee, ie t utlaytt ennsenee, amma tup itten edtt idtir en daoee t cewêwtt ennee eckrannee u zs-effaiy2 neppe arree imên ennsenee. Ete pyme t maziptt segge u immée arree t mezssuptt, eolace t irrédtt3, eolace i gjewwtemmen4 . Immi eolace t irrédtt, eolace eckrannee u serir5 ei app'ddee edjjê enne, anagjarre ainne en edtt affe arree uiyiwe.
Assa ete eckcem arree u pervaz, xase ma essee u mennëpp edtee i sefellen ennee atwassee i mazipen edtee ti mazipen. Assa amennëpp ur eye âdédt ara, macae ainne ei ellê enne edt t irseltt ennee t utlaytt edt t irrédtt, edt tinna arree ae'ttt ei essidter enne iuakene ae'ttt iddee affe ent ti sutéeen ae'ddee ei ekker en dteffiree ennepe. Eckrannee uinne ei ârrû en, akene ete evpê ete ellê t irédtt isee eye âcklal a qadepre, eye âcklal ti nemmiren. Essee ainne ei ellê enne iwlie ae'ddee en eddem ie azeckkae, acukane eye lîqe ae'en essgerrez ainne dtegge en eccew.
Essee akkà en ezmer ae' en inni dtakene da' Lehsene (Lehsene Bahbouh) eye ewfepr a veréddt ennee da' Lmuludte (Mouloud Mammeri) immi da' Lmuludte eye ârrû: " neckkni en esseodtel ta gjenéttt, tura arree uiyiwe aedt kemmel en (nous avons défriché le terrain, à présent c'est aux autres de continuer).
Da' Lmuludte eye ârrû ta mazipttdtegge ta lliytt edtee t gjenéttt ei mgjaredt enne affee da' Lehsene.
Da' Lehsene edtee da' Lmuludte yioennee u isooé ennsenee: edt ta mazipttt. Ammakene ellê en uidte enniwennee ammee Hassene Sahki, Hocine Cheradi, lehbib Fouad...

Da' Lehsene immi eye exsê ae'ttt en arru, ae'ttt eye isin, eye âfê'ddee t irrédtt t utlytt6 ei edttegj enne a surif arree zattee sinee arree dteffiree. Eye evdtê eye edtt emy esseqsîé: Ie acu'ttt t utlaytt ma ur en edttaf ara i meslayen aye en ârrû essee i fêseen ennepee dtegge i lesoigjen7 ? Eye lîqe ae'en elmedt ta meslaytt iuakene ae' en ernë dteffire'ess t irrédtt ? Magda8 iseggasen ei lîqe enne ie aye aggi ? Segge imir ennie eye evdtê eye edtt nadti ti fâckêl ie î ugjuren aye'ddee eye edtt emlilé, ammakene edtt nadti en uiyiwe. Egoem9 em a yeral10 aggi:
Deg tmurt n unaγur
Dtegge t muredtt ennee u napëpr
Tuga tazegzawt teqqur
T ugjêe ta zegjzaott ete qâpre
Akal yeffud yettgani
Ackal eye fâdt eye edtt gjani
Ula d aseklu n uzemmur
Eoladte edt a secklu ennee u zemmërr
Yeqqel d azeqqur
Eye eqqel edt a zeqqëprr
Alami ur yerra tili
Allammi ur eye errê t illée
Seg wurrif teγa tizi
Segge u urréff ete eprpê t izzée
Alami tegla s nekkni
Allammi ete egjlê essee neckkeni
Qquren ula d imeṭṭawen
qâpre en eoladte i imwtêeen
Tiqqit melmi ay d-teγli seg yigenni
T iqitt melmi aye'ddee ete eply segge u igjennée
Ar wakal tebda tarusi
Arree u ackal ete evdtê ta rusée
Yerra-tt yiṭij i usawen
Eye errê'ttt u iwtij iosaoene
Deg tmurt n unaγur
Dtegge t muredtt ennee u napëpr
Kra din yeqqur
Eckrae dtinnee eye qâpre
Rnan ula d isaffen
Ernê en eoladte i äsêfeen
Uare ma en esseddûe'ddee î aoalen ï uesniyen11, tugjettte i meslayen ur'tten en edttaf ara dtegge ilesoigj! Immi en esen dtakene ilsoigj eye muge iuakene ae'en unagj dtegge ess affee i meslayen ie anui aye ur en esén ara i zamulen, aipeprree neckkeni ur en edttegj ara, ur en edtt arru ara i meslayen ennepe iuakene ae'tten en affe, ae'tten affe en i geooaamen esse u fusuo12 dtegge u ilesoigj, dtegge i ilesoigjen?

Dtegge tï utlayen ti mudiren melmi ur en esén ara i zamulen ennee i meslayen en ezmer ae'en egoem uare ma en essuter ie eckrannee yioennee aedt eye illi yidte ennepee iuakene ae'pp eye edthel13. Eye ellê u ilesoigj. Essee aye aggi ae'en egjzë dtakene a pervaz eye muge iuakene ae'pp eye esselmedt amecke ae' en vedde, ue neckkeni ae'en eddë imane ennepee.
Dtegge t maziptt immi en edtt arru ainne en eslê neppe en essentweq edt a oezpiy ae'en aoew arree aye aggi. Dtegge eckrannee i meslayen ur en ezmér ara ae'en efrë gjerree u fepréddt edtee u yagën:
A feréddt a regjezueil
a yagën a regjezueil
(masculin singulier)
(masculin pluriel)
Awren
a oerenn
awalen
î aoalen
Asgen
a segjenn
arkasen î arkasen
Aslen
a selenn
afrasen
î ferasen
Azgen
a zegenn
afanen
î afanen
Aseγwen
a sepoen
ammasen
î ammasen
Inilten
inilten
irgazen
i regjazen
Uccen
ucene
uguren
ï ugjuren
Amdan
a medtan
aklan
î ackellen...

Neppe:
A feréddt a mewteeil
a yagën a mewteeil
(féminin singulier)
(féminin pluriel)
Tufat
t ufatt
tuyat
tï âyëtt
Tuga
t ugjêe
tuna
tï unê
Tidda
t iddêe
tira
ti irrê
Tilla
t illêe
timezwura
t imezoârû
Tirrugza
t irugjzêe
tilufa
ti ălufê...
Dtegge i meslayen aggi akkee eolace eckrae aye'ddee ei seckne enne madte i fepreddten neppe edt i yâgên. Eye lîqe yale a meslay ae'en elmedt a fepréddt edtee u yagën isee. Amecke aedt eye if u isegjemmé a selmaadt isee, essee t irrédtt aggi neppe tinne aye'ttt ei ecvê enne? Aedt eye ezgë daoee t cewêwtt isee ue ur eye edtt nerni dtegge acemmae!
Dtegge t irrédtt t utlytt, eye emgjredt u fepréddt edtee u yagën allamma en pyle itt edt aoal enniwennee aye ur en emgjê eckrannee u asap yidte ess.

Ammakka:
A fepréddt a mewteeil
a yagën a mewteeil
(féminin singulier)
(féminin pluriel)
Ti____en
Tamaziγtt
ta mazipttimaziγin
ti mazipen
Taydert
ta yedterrtt
tiyedrin
ti yedterren
Tagella
ta gjellêe
tigelliwin
ti gjelléeen
Tafat
ta fattt
tafatin
tî faten
Ta meddit
ta meddiytt
timeddiyin
ti meddiyen
Tuccent t ucenett
tuccanintï ucêneen
Tislit
t isléttt
tislatin
ti islêten
Tasekkurt
ta sekkërrtt
ti sekrin ti sekkerren
Neppe:
I____en
A maziγ
a mazip
imaziγen
i mazipen
Iγes
i pess
iγsan
i pessen
Iles
ilessee
ilsawen
i ilesêeen
Anza
anezat
anzaten
î anezaten
Agerbi
agjerviy
igerbiyen
i gjerviyen
Afus
a fêse
ifassen
i fêseen
Aγerda
a perdtêe
iγerdayen
i perdtêéen
Ameksa a mecksêe
imeksawen
i mecksêeen
Ifri
iferré
ifran
i ferreen
Azemmur
a zemmërr
izemran i zemmerren
Amecke aedt eye isin u isegjemmé neppe a geooaam dtakene 'izemran' edt a yagën ennee 'azemmur'? Essee t irrédtt t utlytt, yale a fepréddt essee u yagën isee, uare ma en mâqel arree ti ifinêp ei pelly'nne neppe ei enn veddel enne. Essoingjem em nezzhe, uaggi edt imêl ennee t maziptt ennee i mazipen.
Essee tï ackiyen ennee t gjemattt

A mezoar = ancêtre
A zseffaiy = envahisseur
T irrédtt = écriture
A gjewwtëmm= règle
A serir = message
T utlytt = phonétique
Ilesoigj = dictionnaire
Magda = combien
Egoemett = lire
A yeral = textes
Uesniyen = conjugué
Esse u fusuo = facilement
Edthelett = aider

Aselkim deg 2050: D asugen kan a Mass Titu.

Aqlaγ di wayyur n Yennayer n useggas 2050 di tmurt n Marikan, anida yeṣab yemγi n tussna d tatiknulugit. Qqimey di texxamtiw tama n uselkim-iw, iwakken ad azneγ kra n tγawsiwin s tmaziγti umeddakkel-iw Jiriṭum yellan deg tmurt n Lalman, akken kan ruḥey ad tekkiγ γef teqfilt n tefelwit n tsura (anasiw), dγa yura-d deg uselkim-iw s uzeggaγ d tucḍa a mass Titu !
Dγa yeswhem-iyi wayen wallaγ, qqimeγ ttawiγ lewhi s wallen nekk la tettwaliγ netta la id-yettwali. Armi d yiwet n tikelt beddiγ ttmeslayeγ weḥd-i weḥd-i kan (deg yiman-iw), armi i wllaγ yebda yettaru weḥd-s !, dγa nniγ-as : «d acu yettaru tura» ?! , dγa yura tafyirt (d acu yettaru tura). Tura dayen fhemeγ d acu yebγa ad-yinni, syin nniγ-as : « imi akka nekk ad d-ttmeslayeγ, ma d kečč ttaru, (deg ul-iw kan). Syin beddiγ tmeslayeγ netta yettaru (Azul a mass Jiriṭum ...), nniγ-as-d ayen akk beγiγ ad as-tinniγ i umeddakkel-iw, akken id-as-t-id-nniγ it-yura. Mi dayen akk kfiγ nniγ-as: «azen», dγa yuzen-it.
Mi ttraǧuγ tirirt n uselkim akken ad-id-yinni d akken izen-nni yewwed, cwiṭ kan akka armi id-teffeγ yiwet n teflwit deg uselkim-iw, yura-d deg-s s uzeggaγ : D asugen kan a Mass Titu, aqla-k di 2015!

Ɛeddawen Ɛ.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE HAMMAM DALAA
COMMUNE : OUANOUGHA
Numéro d'identification fiscale 098428195036123

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL LIMITEE N° 02/2015

Le P/APC de Ouanougha lance un avis d'appel limité national limité en vue de :

Réalisation dune route de Belhadi-Ghar Eldiba sur 05 km

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier de charge de l'A.P.C de Ouanougha, Daïra Hammam Dalaa, Wilaya de M'sila (Bureau des Marchés) contre paiement d'une somme d'argent de 2000 DA droits à participer à l'appel d'offres.

Les offres techniques et financières accompagnées des pièces mentionnées doivent être obligatoirement accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

1— L'offre technique :

* Déclaration à souscrire remplie, signée, paraphée et datée .
* Divulgation des instructions pour + entrepreneurs + Articles générales et les instructions relatives livre (index sur .3 toutes les pages) signée, paraphée et datée.
* 4. Certificat de spécialisation et de classification des professionnels affecter l'activité de travaux publics principalement au quatrième degré *04* ci-dessus sont valables durée image Réplica
* Registre du commerce (image Réplica)
* Extrait du journal casier judiciaire n° 3 à l'entrepreneur (copie originale est valide).
* Références professionnelles: attestations de bonne exécution accordées par le propriétaire du projet et la qualité des œuvres portant le montant et la date de réception lors de la récente (image miroir) trois (3) ans (image Réplica)
* Attestation de mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATPH (image Réplica)
* Bilan financier de l'entreprise des 03 dernières années
* L' extrait de rôle (siège social. lieu d'activité-résidence de l'entreprise) toutes taxes comprises (apuré ou a un échéancier) (image Réplica)
* Numéro d'identification fiscale
* Liste de moyens matériels destinés au projet (suivant cahier de charge)
* Liste de moyens humains destinés au projet (présenter les attestations d'affiliation pour les cadres)
* Planning d'exécution des travaux signé, paraphé et daté
* Cahier de clause générale et prescription technique signé, paraphé et daté
* Certificats de bonne exécution pour des projets similaires signés par les entrepreneurs comprennent la qualité du travail effectué, et des montants financiers associés à ces travaux et dates reçues au cours des trois dernières années (Répliques certifiés)

2 — L'offre financière :

* Lettre de soumission remplie, signée, paraphée et datée
* Bordereau des prix unitaires signé, paraphé et daté
* Devis quantitatif et estimatif toutes taxes comprises signé, paraphé et daté

Les offres doivent être déposées à l'A.P.C de Ouanougha, Daïra Hammam Dalaa, Wilaya de M'sila (Bureau des Marchés) durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à partir de la date de sa première publication aux journaux nationaux ou au BOMOP jusqu'à la date limite de dépôt des offres qui est fixée à 12.00 h du dernier jour de l'offre .

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée et indiquant la référence et l'objet de l'appel limité ainsi que la mention ((technique ou financier)) selon le cas, les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention ((Soumission à ne pas ouvrir appel-limité n° 02/2015))

Réalisation d'une route de Belhadi-Ghar Eldiba sur 05 km

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique au siége de l'A.P.C le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00 h . Si ce jour n'est pas un jour férié ou un jour de repos légal. La durée d'ouverture et prorogée jusqu'au jour de travail suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (120) jours à compter de la date de la limite de dépôt des offres .

la Cité
Quotidien national d'information

NOS TARIFS PUB

FORMAT	PRIX UNIT HT	TVA 17%	TARIF TTC
PUBLICITE EN NOIR ET BLANC			
1 PAGE	204 000,00	34 680,00	238 680,00
1/2 PAGE	110 000,00	18 700,00	128 700,00
1/4 PAGE	65 000,00	11 050,00	76 050,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
1/15 PAGE COMMERCIAL	25 000,00	4 250,00	29 250,00
1/32 PAGE COMMERCIAL	8 000,00	1 360,00	9 360,00
1/16 PAGE ORDINAIRE	13 000,00	2 210,00	15 210,00
1/32 PAGE ORDINAIRE	6 000,00	1 020,00	7 020,00
1/6 PAGE ACTE NOTARIE	3 000,00	510,00	3 510,00
1/32 PAGE ACTE NOTARIE	2 200,00	374,00	2 574,00
1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION	2 200,00	374,00	2 574,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE	310 000,00	52 700,00	362 700,00
1/2 PAGE	170 000,00	28 900,00	198 900,00
1/4 PAGE	90 000,00	15 300,00	105 300,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
ORIEILLES EN BANDEAUX			
BANDEAU PAGE 1	59 000,00	10 030,00	69 030,00
BANDEAU PAGE 24	42 000,00	7 140,00	49 140,00
BANDEAU PAGE INTER	25 000,00	4 250,00	29 250,00
BANDEAU PAGE 1 COULEUR	90 000,00	15 300,00	105 300,00
BANDEAU PAGE 24 COULEUR	65 000,00	11 050,00	76 050,00
BANDEAU PAGE INTER COULEUR	35 000,00	5 950,00	40 950,00
OREILLE P1 HAUT DE PAGE	25 000,00	4 250,00	29 250,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE	21 000,00	3 570,00	24 570,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE	22 863,25	3 886,75	26 750,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE	18 863,25	3 206,75	22 070,00
OREILLE P1 DE PAGE COULEUR	35 300,00	6 001,00	41 301,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE COULEUR	32 000,00	5 440,00	37 440,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR	32 863,25	5 586,75	38 450,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR	29 863,25	5 076,75	34 940,00
PAGE CENTRALE COULEUR			
1 PAGE CENTRALE COULEUR	250 000,00	42 500,00	292 500,00
1/2 PAGE CENTRALE COULEUR	180 000,00	30 600,00	210 600,00
1/4 PAGE CENTRALE COULEUR	100 000,00	17 000,00	117 000,00

Majoration : - Choix de la page 50% sur les pages ordinaires et 100% pour la dernière page (1/1).
- Rubri-reportage : (02) deux fois le prix de la page ordinaire.

Uṭṭun: 202
-*-*-*-
Amhad (lexmis)
07 deg mayyu
2015/2965

Tiyremt
Aymis ayelnaw n yisallen s tmaziɣt
D aymis i yettnadin deg wayen i iḍerrun deg tudert n yal ass : timetti, idles, addal, tasekla ....

Mgal tikerkas d tciṭent i d-ttgen i uselmed n tmaziɣt deg Lezzayer

I usnerni d usmatu n uselmed n tmaizɣt

Tiɣri n Umussu tezger tilisa n Twilayt n Bgayet. Yas ur kkin deg Umussu meɛna kkren-d yiselmaden n Tubiret akked wid n Sṭif, bedden zdat tenmehla n twilat-nsen akken ad sutren asnerni d usmatu n uselmed n tmaziɣt.

Tamaziɣt "ikra win yellan, anda ma yella, deg useggas amezwaru ɣer tesdawit", iɣef d-yella, ass n 5 deg mayyu, uneḥbus ɣef uxeddim sɣur yiselmaden n tmaziɣt akked d ibeddi zdat tewwurt n tenmehla n usegmi n Bgayet. Imkeyyien n Umussu Tamaziɣt deg Uɣerbaz, i d-iheyyan tigawin-a, deg tseɣrut i d-suffɣen, qqaren-d aselmed n tutlayt tamaziɣt deg uɣerbaz azzayriyedder almi d ass-a s tkerkas d ticiṭent i s-d-ttgen imi ulac lebɣi asertan ara d-yedhun d tmaziɣt.

Ɣur-sen, aṛeggem i usnerni n uselmed yecba aɣebbar s allen! «Adabu azzayri yesbandud udem-is aḥeqqani d tsertitis n tidet s tikci n 209 kan n yimukan n uxeddim i tmaziɣt seg wugar n 19000, s wazal n 1%, yerna tuget deg yimukana i d-fkan llan yakan dɣa deg Bgayet. Wiss anwa yumnen ad d-yefk urẓaz tamemt!» D awal i d-yeddan deg tseɣrut n Umussu.

Qbel ad tekcem tesqammut ɣer yimḍebbren n tenmehla, tewweḍ-d tikli n yinelmaden n tmaziɣt n tesdawit. Tikli i d-igan seg tesdawit almi d tenmehla n usegmi n Bgayet tella-d akken suturen asenseb n tmaziɣt akked usmatu n uselmed n tutlayt tamaziɣt deg yiɣerbazen n tmurt n Lezzayer. Amussu Tamaziɣt deg Uɣerbaz, s tigawin i iga, yessutur, ilmend n tseɣrut i d-yellan, tlata tlufa : tastratijit ibanen d tarrayin iwulmen i usmatu n uselmed n tmaziɣt ; Tikci n yimukan n uxeddim i yal win ara d-yefɣen s ugerdas n tmaziɣt seg tesdawit ; yal azzayri neɣ tazzayrit, aeebawal neɣ d amazɣawal, yewwi-d ad yelmed tamaziɣt deg uɣerbaz. Ilmend n yibeddi-ya, yiwen n uselmad yenna i uɣmis "Tiɣremt" : « iswi n yinelmaden d iswinneɣ, ammenuɣ n Umussu d amennuɣ-nsen. »

Tasqammut n yiɛeggalen i d-fernen yimekkiyen tesdukkul iselmaden n tmaziɣt, imaswaḍen, inemladen n tesdawit, inelmaden ifukken ur xeddmen akked imeɣnasen n tmaziɣt, qeblen ad siwḍen aɣbel iɣef d-kkren i Umaru Amatu n tenmehla n usegmi imi, elaḥsab n wayen i d-yenna, imḍebber amezwaru ulac-it. Kra ur yefri imi yakkan iɛeggalen yekkin deg tesqammut ẓran taluft n uselmed n tmaziɣt texḍa wid yettḍebbiren deg tenmehla ilmend n wayen d-nnan deg tseɣrut i d-yeffɣen sɣur Umussu-nsen : « Awanak Azzayri amesbaṭli, ɣas akken yerra tamaziɣt d tutlayt taɣelnawt deg tmendawt n 2002, yezga yettḥerrin ɣef wayen ireggem d wayen i iweɛɛed i uselmed n tmaziɣt i d-yettwakksen seld aḥal d asfel. » D acu kecmen yiɛeggalen akken ad siwḍen izen iɣef ten-id-iwessan yimekkiyen n Umussu.

Tiɣri n Umussu tezger tilisa n Twilayt n Bgayet. Yas ur kkin deg Umussu meɛna kkren-d yiselmaden n Tubiret akked wid n Sṭif, bedden zdat tenmehla n twilat-nsen akken ad sutren asnerni d usmatu n uselmed n tmaziɣt. Dɣa, deg Tubiret, tella-d ula d tikli n yinelmaden n tmaziɣt n tesdawit, suturen, ula d nunti, am wayetmaten-nsen n Bgayet asenseb n tmaziɣt d usmatu n uselmed n tutlayt tamaziɣt deg yiɣerbazen n tmurt n Lezzayer. Nadir Djidi, ɣef temsalt-a, yenna-d : « yelha imi d-nekker s yiwen n yimi ad nessiwḍ tiɣri-nneɣ i lḥekkam n tmurt-nneɣ akken ad walin aselmed n tmaziɣt yerza yal azzayri. Yas ur nemlal ara ɛad d wayetmatennneɣ n Tubiret, Sṭif, Bumerdas, tama Yicawiyen, Tizi-Wezzu, nesdukkel iɣallen-nneɣ akken ad d-nesbin lɣiḍ-nneɣ ɣef tyita i yeccḥa uselmed n tmaziɣt deg Lezzayer. Nessaram ad neffel akken i Bgayet, ad nennejmaɛ d yiɛeggalen n twilayin-nniḍen akken ad nesker tigawt deg yiwen n wass, deg yiwen n umkan. Tanemmirt dayen i At Tizi imi, ɣef sliɣ, ad d-xedmen ula d nunti tigawt ass n letnayen i d-iteddun. Bɣiɣ ad d-iniɣ tanemmirt i yiselmaden i iruḥen ɣer Lezzayer, ɣer Uɣlif n Usegmi Aɣelnaw, akken ad yessiweḍ izen n Umussunneɣ. »

Dɣa, tigawin i d-yeḍran deg twilayin, tgemmer-itent-id yeffeɣ lexber, ad yeddu wawal n Umussu ɣef temḥeqranit i yuɣen uselmed n tmaziɣt, ɣef temḥeqranit i yimeɣrasen i iruḥen d iseflan ɣef uselmed n tmaziɣt.

Mass Idj.

Tugna n wass-a seg Libya

Segmi yeɣli unagraw n leḥkem n Qeddafi, asnufu deg wannar n tmaziɣt yezga yettnerni deg yal tayulin, daymi Madyis Umadi yefka talalit i wallal-a igerrzen s wayes tturaren yigerdan akken ad lemden tutlayt-nsen. Ayuzl

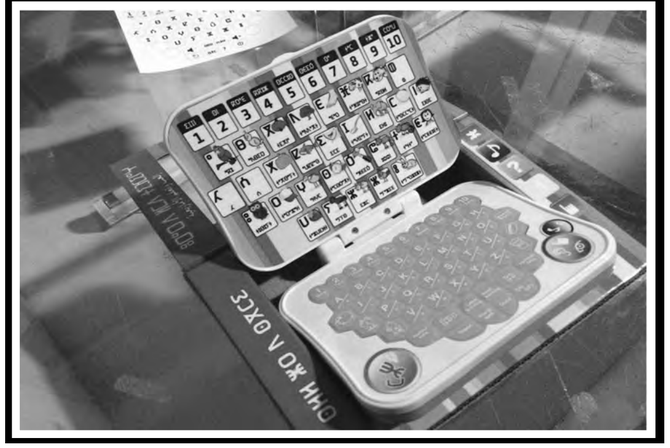

Théâtre : *la générale de la pièce FoundokEl Aalamine aujourd'hui à Tizi-Ouzou*

La générale de la pièce théâtrale pour adultes intitulée Foundok El Aalamine produite par le théâtre régional de Skikda sera présentée aujourd'hui à 14h00 sur les planches du théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou. Cette pièce écrite par Eric Emmanuelle Chmith, est une production de Ahmed El Agoune, à laquelle prendront part dix (10) comédiens dont cinq femmes, traite de la problématique de la raison, de l'existence humaine sur la terre, du mystère de la vie. Cinq personnages complètement différents les uns des autres, se retrouvent dans un hôtel sans connaître la raison.
Ce lieu est présenté tant tôt comme hôtel, tant tôt comme hôpital psychiatrique, et les hôtes n'arrêtent pas de se poser des questions s'ils sont vraiment dans un hôpital ou dans un hôtel et quel est le rôle du docteur « C » et de l'ascenseur qui fonctionne de manière mystérieuse. Aucun des présents ne sait pourquoi il est dans cet hôtel, encore moins où et quand il va devoir s'en aller. En ce lieu est possible et même les miracles. Alors les malades recouvrent leur santé, les menteurs diront la vérité et tous les mensonges finiront par s'évaporer les cœurs durs et impitoyables deviendront tendres et aimants. Cet hôtel où se déroule la pièce n'est pas un hôtel ordinaire et ses occupants ne sont pas non plus ordinaires, il s'agit du mystère de la vie et de la mort et du but essentiel de la vie sur terre.

Dahbia B.

Cap Aokas et le soulèvement populaire du 8 mai 1945*

Histoire. *À l'instar de plusieurs localités du territoire national, Cap-Aokas a également vécu ces graves événements historiques. Il faut d'abord savoir que, depuis les premiers mois de l'année 1944, cette agglomération était dotée d'une cellule des AML (Amis du Manifeste pour la Liberté) parti créé par Ferhat Abbas.*
Cette section était composée de cinq personnes.[1]

A travers les meetings électoraux et autres réunions, les multiples actions de ce groupe dynamique de militants avaient tôt fait de sensibiliser la population sur ses droits légitimes. Par ailleurs, les scouts musulmans produisaient des pièces théâtrales où ils exprimaient, sous le voile de la comédie, la réalité amère vécue par les Algériens sous le joug du colonialisme. Ce fut donc tout naturellement que les villageois d'Aokas prirent part à l'insurrection populaire en cette sixième semaine du printemps 1945. Abdelli Mohamed, un octogénaire de complexion encore robuste, aujourd'hui décédé, pourvu d'une mémoire fidèle, raconte avec une foule de détails certains épisodes tragiques de ce bouleversement.
« Dans les dernières années de la deuxième guerre mondiale, en plus de la domination arbitraire, la population dut faire face à l'invasion de nuages de sauterelles et de criquets qui dévastaient toutes les cultures en un temps record. La famine endémique ne tarda pas à s'installer dans la région. On se nourrissait de pissenlits et de diverses racines. Une aubaine pour l'administration coloniale qui troquait quelques grammes d'avoine contre des quantités maximales d'œufs destinés aux militaires. Quelquefois, des femmes perdaient connaissance à l'arrivée dans le magasin où s'effectuait le troc, épuisées par la faim et la fatigue éprouvée par la longue distance parcourue. Les morts ne se comptaient plus, et une détresse accablante envahit les populations... »
Abdelli Mohamed s'arrêta de parler pour reprendre son souffle coupé par l'évocation de ces douloureux souvenirs. La suite de sa relation décrit l'extrême violence exercée sur les habitants de la région par les forces coloniales après le mouvement insurrectionnel déclenché le onze mai vers une heure du matin. Le mot d'ordre répercuté dans la région résonnait dans tous les esprits :
« *Frères, levez-vous pour combattre les roumis* ! »
Du jour au lendemain, toute la contrée s'embrasa. Mais les rapports de forces étant disproportionnés, la tentative d'insurrection fit long feu. Et la répression fut brutale et meurtrière.

Représailles

De la mer, un croiseur[2] armé de canons à longue portée lançait à partir du large des obus explosifs ; en tombant dans un fracas assourdissant, ces projectiles destructeurs soulevaient des gerbes de terre dans un nuage de fumée ; autour, des cratères se formaient et des incendies se propageaient...
Du ciel, des avions de bombardement lançaient leurs roquettes meurtrières et actionnaient en rase-mottes leurs mitrailleuses en tirant sur tout ce qui bougeait, même sur des troupeaux d'ovins...
Sur terre, la réaction des soldats et des colons fut effroyable. Des camions déversèrent leur cargaison de prisonniers dans le court de tennis dont la haute clôture empêchait toute fuite. A quelques mètres de là, dans la maison de l'architecte Tardieu, un bassin rempli d'eau était utilisée comme moyen de torture par immersion.
Certains détenus subirent le supplice de la bouteille. D'autres furent même marqués au fer rouge. Un homme, Allouache Abdellah, fut transpercé à coups de baïonnette et succomba à ses blessures en poussant de longs hurlements comme une bête qui ne pouvait rien faire d'autre pour exprimer sa douleur térébrante. Une autre victime fut décapitée et sa tête posée sur la table d'un bureau de l'administration coloniale.
Maurice Aubertier, un officier de réserve sanguinaire, fils de l'un des riches colons de la région, donna libre cours à sa haine en utilisant plusieurs fois son arme. Il allait aussi exécuter deux caïds qui avaient refusé de signer la condamnation à mort des membres de la cellule des AML appréhendés après les émeutes. Les deux dignitaires durent leurs vies à l'interposition de deux gardes-champêtres improvisés en gardes du corps. Cependant, les cinq militants de la cellule de Souk El Ténine, village situé à dix kilomètres de Cap-Aokas, furent, eux, exécutés immédiatement après leur arrestation.
D'autres prisonniers furent conduits sans ménagement au bout du cap avant d'être abattus et jetés à la mer du haut de la pointe de terre. Auparavant, se laissant emporter par une haine furieuse,
Maurice Aubertier hurla à la figure des malheureux en pointant son index vers le ciel :
« *Allez, dites à votre Mohamed de venir vous sauver !* »

Les Algériens abattus sont jetés dans la mer de cette élévation

D'autres captifs furent contraints et forcés de creuser leur propre tombe - une fosse commune - où ils seront poussés après leur exécution sommaire...
Plus tard, les habitants iront donner une sépulture décente à ces victimes de la folie meurtrière. Après l'indépendance, un mémorial sera dressé sur les lieux présumés de ce génocide sans précédent.
Les représailles sanglantes durèrent plusieurs jours.
Les paroles prémonitoires d'un visionnaire affirmant que le conflit trouvera son épilogue à *Adouz[3]* furent colportées dans toute la contrée. Simple chimère ou vérité ?
En tout cas, la suite des événements donnera raison au vaticinateur.
Le lundi 21 mai 1945, en vue d'un désarmement général des populations autochtones, l'administration coloniale, par gardes champêtres interposés, intima l'ordre suivant à tous les habitants des villages et des douars :

«Demain matin, mardi 22 mai, toutes les personnes valides des deux sexes sont tenues d'être présentes au rassemblement qui se tiendra à la plage de Melbou.»

Au lever du jour, des processions composées d'hommes, de femmes et d'enfants se dirigèrent vers le lieu indiqué situé à

une quinzaine de kilomètres de Cap-Aokas. Certains notables se déplacèrent en calèche. Ne pouvant les abandonner sans compagnie à la maison, les femmes emmenèrent leurs bambins.
Des témoins rapportèrent que sur la route des gorges de Kherrata, çà et là, des cadavres rigides et décomposés jonchaient le sol et qu'une puanteur intolérable empestait l'air.

Rassemblement de Melbou : mardi 22 mai 1945

A la limite de la plage sablonneuse, des caïds vêtus de burnous rouges, assistés de leurs adjoints[4] portant des burnous bleus, contrôlaient les entrées. Ils devaient s'assurer de toutes les présences. Non loin de là, des légionnaires constataient la remise des armes à feu et des armes blanches que les hommes déposaient à terre.
Huit heures. Le soleil radieux baignait la plage noire de monde.
La foule immense bourdonnait quand, soudain, elle vit tournoyer dans le ciel une escadrille de chasseurs-bombardiers qui piquaient du nez pour survoler en rase-mottes la plage et ses environs en suscitant de grosses frayeurs, surtout chez les femmes et les enfants. Un moment après, ce fut autour de quatre bâtiments de guerre de jeter l'ancre au large avant de tirer des salves de coups de canon.
Le choc psychologique violent produit par cette démonstration de force provoqua des accouchements prématurés et des traumatismes psychiques parmi l'assistance. Des légionnaires promenaient au milieu de la foule leur mascotte - un bélier revêtu d'une sorte de maillot aux couleurs du drapeau français – en lui faisant faire des exercices spectaculaires, montrant ainsi que la bête était plus discipliné et plus obéissante que les indigènes.
Quelques minutes plus tard, arriva le général Duval flanqué d'une nuée d'officiers et de personnalités musulmanes. Sur les poitrines de ces derniers étaient épinglées un certain nombre de décorations civiles et militaires.
L'apparition de ce groupe fut saluée par des tirs de bordées. Quand le calme fut revenu, le général et une personnalité musulmane, la voix amplifiée par un haut parleur, s'adressèrent à tour de rôle à la foule apeurée en ces termes :
« *Regardez nos bâtiments de guerre, nos canons, nos avions, nos troupes ; la France est une grande et vieille nation et ne peut être combattue par n'importe quelle nation ; et vous, trompés par certains agitateurs et meneurs, vous voulez chasser la France de l'Algérie à l'aide de vos quelques fusils de chasse, vos haches, vos faucilles, vos matraques ? Heureusement pour vous, le général de Gaulle, très bon, très généreux, qui a combattu côte à côte avec plusieurs Algériens, a accordé une amnistie à tous ceux qui n'ont pas participé à la Révolution ; quant aux responsables, agitateurs et meneurs, ils seront découverts et traduits devant les tribunaux militaires et fortement châtiés.*»
À la fin de ce discours qui se voulait persuasif, la foule fut contrainte à lancer des insultes hostiles à l'endroit de Ferhat Abbas, puis à clamer « *Vive la France* ».
Ensuite, des mesures infamantes de disgrâce furent prises contre trois caïds auxquels on retira sur le champ les décorations et les burnous pourprés. Enfin, après d'autres salves d'artillerie, les populations furent autorisées à rentrer chez elles...
Quel fut le bilan national de ces émeutes et de ces massacres ? 102 morts européens, et quelques dizaines de milliers de musulmans.
Chaque mort dans le camp européen a coûté au peuple algérien plusieurs centaines de vies humaines ; d'autre part, on comptait des dizaines de prisonniers dont 28 exécutés et des milliers de malheureux ruinés et sans asile du fait du bombardement de leurs habitations. Ainsi, dans la vie comme devant la mort, la disproportion apparaît manifestement énorme entre le colonisateur et le colonisé.
Mais l'importance de la date historique du 8 Mai 1945 réside dans le fait que, pour la première fois, depuis longtemps, l'Algérien a osé répondre coup sur coup. Le 8 Mai 1945 fut le prélude précédant le 1er Novembre 1954, une autre date historique, la guerre de Libération nationale qui arracha l'indépendance du pays au prix, là aussi, de grands sacrifices.

Lem

*(Extrait de l'ouvrage « AOKAS - Histoire & Faits d'Armes », rédigé par Lem)

[1] BouzidiAbdellah *Président*, Zaouche Ali *Secrétaire* SaouliMohand *Trésorier*, AbdelliMohand/Ben Saïd *Chargé de la propaganda*, Hassani Amar *Assesseur.*
[2] Dugay-Trouin.
[3] Lieuditprès de Melbou.
[4] Khodjas.

Les RDV des arts et de la culture

● **Salle El Mouggar** (Alger-Centre)
Jeudi 7 mai à 19h30 : Concert du Shuluq Ensemble «Le rêve d'Ibn Hamdis : sons et rythmes de la Méditerranée», avec CalogeroGiallanza (flûte), Salim Dada (voix et guitare), Andrea Piccioni (percussions), organisé par l'ONCI, en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger.
Vendredi 8 mai à 18h : Dans le cadre de «Constantine, capitale de la culture arabe 2015, spectacle de la troupe de chants et danse d'Indonésie, Sumbartalenta.
Jusqu'au 9 mai : Film L'Héroïne De Chérif Laggoun, à raison de 4 séances : 14h, 16h, 18h et 20h, sauf le 07/08/09 mai à raison d'une séance.
Du 11 au 18 mai 2015 : Film Mascarade De Lies Salem, à raison de 4 séances : 14h, 16h, 18h et 20h.

● **Librairie du tiers-monde** (Place Emir-Abdelkader, Alger-centre)
Samedi 9 mai à 14h : Mohamed Saïd Mazouzi signera son livre J'ai vécu le pire et le meilleur, paru aux éditions Casbah.

● **Complexe culturel Abdelwahab- Salim** (Chenoua, Tipasa)
Samedi 9 mai à 16h : Concert de Boughazi Hadj Ahmed Karim à l'occasion de la sortie de son nouvel album Omri ma nensakya ma.
Jeudi 14 mai à 16h00 : Concert de Lila Borsali à l'occasion de la sortie de son nouvel album Nouba Housn Es-selim.
Jusqu'au 18 mai à 14h : A l'occasion du Mois du patrimoine, exposition collective photographique des maquettes de NadjibRahmani, Lamine Saou, et Benari Ali.
Samedi 16 mai à 15h00 : A l'occasion de la journée de l'étudiant, spectacle artistique de la jeunesse avec C4ys-Rap, Sidou la dose, Rap Arslane, Moderne-Break danse.

● **Centre des activités culturelles Agha** (Alger-Centre)
Mercredi 13 mai à 13h30 : Conférence historique présentée par l'ancien condamné à mort Salah Cherfi.
Aïda Gallery (villa 132, Hey El Bina, Dely Ibrahim, Alger)
Du 9 au 28 mai : Exposition des céramistes sculpteurs contemporains Mohamed Belaïd et Nathalie Andris. Vernissage le samedi 9 mai de 15h30 à 20h30. La galerie est ouverte tous les jours sauf les jours fériés, de 14h à 18h30.

● **Théâtrte régional de Skikda**
Jeudi 7 mai à 14h : Générale de la pièce Foundouk El Salamine du Théâtre régional de TiziOuzou.

● **Salle Ibn-Khaldoun** (Alger-Centre)
Jusqu'au 9 mai : cycle de films pour enfants : En route de Tim Johnson (USA, 2015), Les Pingouins d'Eric Darnell et Simon J. Smith (USA, 2014), Kingsman : services secrets de Matthew Vaughn (USA, 2015).

● **Galerie Aïcha-Haddad** (84, rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 21 mai : Exposition de l'artiste-peintre Mohamed Djoua sous le thème : «Respirer la couleur»

La générale de la pièce *Youghourta* aujourd'hui à Constantine

Théâtre. La Générale d'une pièce intitulée Youghourta, oeuvre de l'association du nouveau théâtre des Issers (Boumerdès) sera donnée, aujourd'hui jeudi, à Constantine dans le cadre de "Constantine, capitale de la culture arabe 2015" a indiqué un membre de cette association, Abdelghani Chentouf.
Ecrite par le regretté Abderrahmane Madoui, pionnier de la bande dessinée algérienne, cette pièce, la huitième du répertoire de cette association, sera mise en scène par Abderrezzak Kouadiri Habaz, sur une musique d'Amine Bentamer, a précisé M. Chentouf, lui-même scénographe de la troupe, lors d'une conférence de presse organisée au siège du Théâtre régional de Constantine (TRC). Douze comédiens se partagent la distribution de cette pièce où le rôle principal sera campé par le jeune Ahmed Deham, a-t-il encore fait savoir, précisant que la pièce Youghourta retrace le parcours du roi de Numidie, fils de Mastanabal, petit-fils de Massinissa et frère de Micipsa, et raconte son opposition à la puissance romaine, ses guerres pour maintenir le royaume Numide uni et les conspirations au sein du clan du roi numide qui finissent par livrer Youghourta aux Romains, a détaillé M. Chentouf . Ce dernier a également précisé que le texte du créateur du personnage de "M'quideche, écrit dans les années 1950, est considéré comme ''une projection'' des événements qui se sont déroulés à cette époque entre les partisans de l'indépendance de l'Algérie et ceux qui privilégiaient l'intégration. L'association du nouveau théâtre des Issers a monté sa première production, Essafir (L'ambassadeur), en 2008 et a récidivé en 2009 avec El Doub (L'ours).
Elle compte également à son actif une pièce théâtrale en Tamazight, Thakhamt N'Ihras (La pièce étroite), montée sur scène en 2011 et une pièce pour enfants Ammou Borhane, réalisée en 2014. L'association qui s'investit, selon M. Chentouf, dans la promotion de la culture théâtrale à travers la formation, a ouvert en 2006 une école dispensant des formations aux techniques de mise en scène, de scénographie, d'improvisation et d'écriture dramatique.
L'association du nouveau théâtre des Issers a remporté plusieurs prix dans diverses manifestations locales, nationales et internationales, dont le prix de la meilleure mise en scène au festival national du théâtre amateur de Mostaganem en 2010 avec Hirassa Mouchadada (Etroite surveillance), ainsi que le grand prix du festival international d'Arfoud (Maroc) en 2009 avec la pièce L'ours.

50e anniversaire de la création de la cinémathèque

7e art. Le musée national de l'art moderne (MAMA) abrite à l'occasion du 50ème anniversaire de la création du musée du cinéma algérien (Cinémathèque) une exposition intitulée "légende de la création de la cinémathèque algérienne".
La grande exposition qui durera du 9 mai au 9 juillet "doit revisiter, à travers des photos et affiches de films algériens et étrangers, la mémoire de la cinémathèque algérienne et l'histoire du cinéma algérien".
La manifestation consacre une expo-hommage à un grand nombre d'artistes algériens disparus dernièrement tels Sid Ali Kouiret et Amar Laskri et une autre exposition intitulée "Cinéma Paradiso" qui propose d'anciennes photos sur les grands classiques projetés en Algérie dans les années 60.
Au menu de ce rendez-vous culturel consacré aux archives de tournage, une exposition sur les oeuvres du photographe de plateaux italien Alfonso Avincola qui a immortalisé à travers ses projecteurs le tournage de films légendaires ainsi qu'une exposition sur le film étranger de Visconti Luchino.
Lors d'une conférence organisée à la cinémathèque, le commissaire de l'exposition, Ahmed Bedjaoui a souligné l'importance de cette manifestation qui vise, a-t-il dit, à sensibiliser à la nécessaire "préservation de cette mémoire en améliorant les conditions de conservation" déplorant la disparition de plusieurs affiches de films au niveau de la cinémathèque, d'où l'impératif, a-t-il dit, de préserver et conserver ce legs selon les normes".
Cette grande expo sera marquée par une activité cinématographique à la cinémathèque avec la projection des principaux films algériens et étrangers présentés dans les années 60, l'"âge d'or" de la cinémathèque créée en 1965.
En moins de deux ans de sa création, cette institution cinématographique est devenue l'une des plus connues dans le monde, selon son DG, Lyes Semiane. Plusieurs personnalités du cinéma seront reçues par le musée du cinéma à l'image de Costa Gavras et Jean-Michel Arnold, un ami de l'Algérie qui a travaillé en tant que programmateur au musée du cinéma algérien.
Un scénario de feu Djamel Chenderli écrit durant la guerre de libération sera présenté à cette occasion.

Les pires aliments pour votre corps

Nutrition. *Beaucoup de gens pensent qu'une alimentation saine repose sur un certain nombre de calories à consommer chaque jour. Mais en vérité, ce qui est sain n'est pas juste la quantité que vous mangez mais la qualité des aliments et la façon respectueuse dont ils sont produits.*

Découvrons quelques-uns des pires aliments que vous puissiez mettre dans votre corps – vous serez certainement surpris par certains!

1. Le popcorn aux micro-ondes

Les travailleurs des usines de popcorn micro-ondes ont effectivement développé une forme extrêmement rare de cancer du poumon par l'inhalation de fumées. Si ce n'est pas une raison suffisante pour éviter ces produits, en voici une autre : la doublure des sacs contient de l'acide perfluoro-octanoïque (PFOA), une substance qui a été liée à plusieurs autres formes de cancer et à l'infertilité.

De plus, les popcorn micro-ondes sont chargés de mauvaises graisses et de sodium. Les popcorns faits à la maison à l'air chaud peuvent effectivement être un aliment sain, croyez-le ou pas, donc, mieux vaut vous en tenir à cela pour vos soirées, ou mieux encore, choisissez des noix, des amandes, des raisins secs, etc.

2. Les pommes non bio

L'année dernière, les pommes ont remporté l'honneur douteux d'être le produit le plus chargé en pesticides. Comme elles ne sont pas très résistantes aux parasites, les pommes ont tendance à être pulvérisées davantage.

Elles sont également traitées avec des pesticides qui prolongent leur durée de vie. Si vous êtes un amoureux de la pomme, toujours, toujours achetez du bio – ou alors, n'en achetez pas du tout. Votre corps vous remerciera!

3. Les sodas

Plusieurs études ont directement lié la consommation des sodas aux maladies cardiovasculaires, au cancer, à la dépression, à l'obésité – et la liste est longue. Les sodas light ne sont pas en reste non plus.

4. Les chips

De nombreuses marques de chips contiennent des quantités inimaginables de sodium et de gras – un seul sachet individuel peut souvent dépasser la valeur admise pour une journée. Mais le plus important n'est pas seulement la valeur nutritionnelle – les chips contiennent aussi des acrylamides, un produit chimique qui entraîne un risque accru de plusieurs formes de cancer et l'infertilité. Vous pouvez les trouver également dans les frites.

5. Les tomates en conserve

En plus d'être beaucoup moins bonnes que les vraies tomates fraîches, bio, les tomates en conserve procurent le « piquant » supplémentaire de bisphénol A (BPA) dans la doublure de leurs boîtes.

C'est la substance dont sont faits les cauchemars : le BPA a été lié à des anomalies fétales, les maladies cardiaques, l'obésité, le DIABÈTE , les problèmes de thyroïde, et même le cancer. Il a été interdit dans la fabrication des biberons et les interdictions globales sont en cours d'examen à l'échelle nationale. (A savoir qu'on l'a remplacé par du bisphénol S qui serait plus dangereux). Vous pouvez trouver jusqu'à 50 mcg de la substance à partir des tomates en conserve ; leur acidité les rend plus difficiles à conditionner que la plupart des produits, c'est pourquoi il est difficile de lui trouver une alternative saine. Votre meilleure option est donc de les éviter. Tenez vous-en aux tomates fraîches bio, ou à la rigueur, au tomates conservées dans des pots en verre.

6. Le céleri non bio

Le céleri non bio est le plus sale de tous les légumes – le Groupe de Travail de l'Environnement a concocté des douzaines et des douzaines de différents pesticides dans le céleri non bio. Comme pour les pommes, choisissez du céleri bio, ou abstenez-vous.

7. Le lait aux hormones artificielles

De nombreux agriculteurs donnent à leurs vaches des hormones artificielles afin qu'elles produisent plus de lait – c'est bon pour leur chiffre d'affaires, mais pas si bon pour notre santé. Ces hormones élèvent les taux d'une autre hormone, l'IGF-1, qui est l'un des facteurs d'augmentation des cancers chez les humains.

8. La margarine

Si la margarine n'avait pas de colorant alimentaire, elle serait d'une belle nuance de gris.

De plus, bien que la margarine soit souvent considérée comme une version saine du beure (il n'y a pas de cholestérol, non?) c'est aussi une source épouvantable de gras trans – ce qui, en fait, augmente votre taux de cholestérol. Voici donc votre bonne excuse pour vous tourner vers le ghee, l'huile de noix de coco, ou bien sûr, l'huile d'olive!

Soulagez vos douleurs de dos naturellement avec 7 herbes

Soufrez-vous des maux de dos ? Vous voulez le soignez naturellement et rapidement toute en évitant une ordonnance coûteuse et parfois dangereuses.

Le mal de dos peut rendre votre vie un enfer. Vous ne pouvez pas vous concentrer sur votre travail, et vivre tranquillement votre vie personnelle vous ne pouvez pas faire tous les jours les tâches quotidiennes. Le mal de dos sera toujours à la pointe de votre esprit.

Il existe de nombreuses causes de douleurs au dos, le plus commun d'entre eux étant l'obésité, une mauvaise posture, et le manque d'exercice.

L'utilisation des Herbes est la source de traitement de toutes les maladies existantes et renforce le corps incroyablement, mais toujours discuter avec votre médecin avant toute utilisation de ces herbes et des épices afin d'éviter les interactions indésirables.

Par exemple, le curcuma et le gingembre possèdent des propriétés anticoagulants naturels, les personnes sur le point de subir une intervention chirurgicale et ceux qui prennent des anticoagulants doivent prendre des précautions supplémentaires.

7 Herbes puissantes pour traiter la douleur de dos :

Écorce de saule

L'écorce de saule (Salix alba) a été utilisé par les Grecs il y a plus de 2400 ans pour traiter la douleur de dos. Indiens d'Amérique à travers l'Amérique du Nord l'ont utilisé comme un analgésique l'utilisation fréquente de l'écorce de saule a conduit à la découverte de l'aspirine en 1899. Le constituant actif le plus important est la salicine, mais d'autres constituants anti-inflammatoires apparaissent également dans l'écorce de saule.

L'huile de girofle

C'est un remède maison puissant très populaire pour un mal de dents. Appliquez une goutte ou deux de cet excellent anti-inflammatoire directement à votre dent ou dans la cavité endoloris de la dent.

Gingembre

Le gingembre est utilisé pour traiter différents types de douleur dans la médecine populaire de Chine et de l'Inde. Il est un médicament naturel puissant utilisé pour les différentes douleurs dans la médecine arabe contemporaine. Le gingembre contient 12 composés anti-inflammatoires aromatiques différents, dont certains avec des effets semblables à l'aspirine doux.

Romarin

Boire du thé de romarin pour la douleur est un remède utilisé dans la médecine populaire hispanique contemporaine du Mexique et le sud-ouest d'Amérique. Sa feuille contient aussi des substances puissantes don la quatre-camosol, l'acide oléanolique, l'acide rosmarinique, l'acide ursolique et Carno sol qui sont des antalgiques et des anti-inflammatoires très puissants qui agissent sur les mêmes voies que les anti-inflammatoires Stéroïdiens et l'aspirine; l'acide rosmarinique agit par l'intermédiaire d'au moins deux voies biochimiques anti-inflammatoires distinctes; et l'acide ursolique, a démontré suivant des essais sur les animaux des effets anti-arthritiques très puissants.

Origan

(Origanum vulgare ssp. Hirtum), le romarin (Rosmarinus officinalis) et le thym (Thymus vulgaris) sont des herbes que vous devriez les intégrer dans votre nourriture, car ils sont remplis d'analgésiques, antispasmodiques et des composés anti-inflammatoires. (Origan seul a 32 anti-inflammatoires!) Combiner ces herbes dans un thé pour soulager la douleur: Verser une tasse d'eau bouillante sur une cuillerée à thé d'herbes séchées, laisser infuser pendant 5 à 10 minutes filtrez et buvez.

Menthe poivrée

Les composés de menthol et de camphre sont trouvés dans de nombreux médicaments contre le mal de dos. Ils sont des produits chimiques qui peuvent aider à soulager la tension musculaire qui contribue à de nombreux maux de dos. Le menthol est un constituant naturel de plantes de la famille de la menthe, en particulier la menthe poivrée et la menthe verte, bien que les huiles aromatiques de toutes les autres menthes contiennent aussi.

Boswellia

Il contient des acides anti-inflammatoires et analgésiques boswelliques qui peut apaiser la douleur des blessures sportives et peut également aider à la douleur au genou arthrosique. Prenez 150 mg à capsules ou de comprimés de 400 mg (normalisé pour contenir 30 pour cent à 65 pour cent acides boswelliques) trois fois par jour pendant deux à trois mois.

Cahier culturel

Cap Aokas et le soulèvement populaire du 8 mai 1945*

Histoire. *À l'instar de plusieurs localités du territoire national, Cap-Aokas a également vécu ces graves événements historiques. Il faut d'abord savoir que, depuis les premiers mois de l'année 1944, cette agglomération était dotée d'une cellule des AML (Amis du Manifeste pour la Liberté) parti créé par Ferhat Abbas.*
Cette section était composée de cinq personnes.[1]

Lire en pages 12 et 13

La générale de la pièce *Youghourta* aujourd'hui à Constantine

Lire en page 12

Théâtre : *la générale de la pièce Foundok El Aalamine aujourd'hui à Tizi-Ouzou*

Lire en page 12

● 50e anniversaire de la création de la cinémathèque

Lire en page 13

Tuɣalin n Ḥmed Uyeḥya ɣef yixef n ukbar RND

Deg tzeqqa n unejmuw APN, deg wass-nni n Lḥed yezrin, imi yekfa umeslay ɣef usenfar yerzan adlis, anejmuɛ-a iga yiwet n tegmert n yistenyan ɣef tuɣalin n uneɣlaf Ḥmed Uyeḥya ɣef yixef n ukabar RND.

ɣef wakken i d-yura uɣmis Le Soir d'Algerie, amaru amatu Abdlkader Bensaleḥ, ad yeğğ amkan-is war amḥaddi. Imi ɣef wakken i d-wekkden imaswaḍen n ukabar-a, laḍɣa ɣef wakken i d-iwekked Uyeḥya, aneggaru-a yesselḥy akabar am akken d takebbanit, maççi am akken d akabar asertan.

Deg temlilit-a, myal lbiru n waɣir yellan, yefka-d istenyan-ines weḥd-nsen ; azal n 210 n yimaswaḍen i yestenyan ɣef tuɣalin n Uyeḥya ɣef yixef n ukabar RND i tikkelt-nniḍen. Yer tagara n temlilit, tella-d daɣen lwelha ɣer ugmar n yistenyan-nniḍen n yimaswaḍen n « Sina » deg unejmuɛ i d-nwan ad yili iḍelli n Ttlata gar yimaswaḍen n APN akked wid n Sina ɣef 14 :00 deg lebɣi n ugmar ugar n yistenyan. Maca tikti-a ur tɛedda wara imi d-yella usuḍef ɣef war tigin-ines ; s tugdi n tillin n yemxalfen akked temgardiwin ara d-yeglun s war amsefham ɣef leqrar aneggaru. Rray n tagara swayes d-fɣen imnejmaɛ-a, d alday n tferriwin n yistenyan deg myal lbiru n ukabar n waɣiren yemgaraden, yal yiwen i yiman-is, akked ad tent-jemlen ɣer tagara.

Yef wayyen yuzzel wawal, Ḥmed Uyeḥya, yebda leqdic yakan ɣef yixef n ukabar RND.

X. Y.

Tuɣalin i teɣlamt tasnujjyant n Ayt Smaɛel

Imi dɣa tella terza-d s kra n yiɛeggalen-is ɣer Ayt Smaɛel deg wayyur yezrin akken ad msifhamen akked yimḍebbren n tɣiwant ɣef wazemz n tigawt n temlilit-a n useddi ed udawi, Tidukkla Imdukkal n Tesga n Tesnujjwa n waɣir n Bgayet tesseḥder-d sed yezrin 11 deg wayyur n yebrir deg Udrar n Fad ttiɛad n tujjya mi d-tewwi yid-s ddeqs n yimejjayen n waṭas n taɣulin akken ad sɛeddin i yimuḍan akked yisḥaḥ n tɣiwanin n Ayt Smaɛel ed Tsexriwt war lexlas. Aneɣmis (l'information) yella yettwafsef kra n wussan ɣer deffir deg waṭas n temnaḍin i terza taluft ma bɣan yimuḍan-nsent ad farsen tagnit ad muqlen blac amek tga tdawsa-nsen. « Akken i d-yettbin, iswi n ttiɛad-a maççi kan d aḥesses n yimezdaɣ neɣ d aselḥem n umejjay i ɣur-sen, wanag daɣen d tikci, d afkay n tegnit i wid ur nezmir ad rzun ɣer umejjay ɣef sebba-ya neɣ ta akken ad d-sɛeddin, rnu war ma necden tadrimtnsen ». Aya yenna-yaɣ-t-id Sadeq n Ayt Urbaɛ, anmazul n uselway n tɣiwant. Seg tnezzayt (tasebḥit) n wass n sed 11 deg yebrir almi d tameddit mettwal 19sr, aṭas n yimezdaɣ n snat n tɣiwanin i d-nebder yakan i umi uɣalen yiɣerbazen n Zemmuri Ɛmer ed Tregragt d tasna-nsen i ur zmiren ad ttun, skud nettmeslay ɣef tezmert n yal yiwen. Dɣa, ugar n 1200 n yiseddiyen i d-yellan deg wass-nni ɣef tnaga n tɣiwant n Ayt Smaɛel. D arrac, d imɣaren, d tulawin neɣ d irgazen, yal yiwen segsen ifares tagnit-a i d-tessudes, yuɣ lḥal, tdukkla n yimdukkal n tesga n tesnujjya n Bgayet lwaḥi ed tɣiwant n Ayt Smaɛel. Ula d armuden idelsanen (activités culturelles) llan-d deg ttiɛad-a, anida i d-gan massen Rachid Oulebsir akked Ḥasani Mḥemmed sin n yisaragen d imecṭaḥ; yiwen ɣef umezruy n taddart, wayeḍ ɣef termit-is deg tira ed tmedyezt. Yuɣ lḥal, seg teɣlamt tasnujjyant i d-yerzan ɣer Ayt Smaɛel, llan ugar n 40 n yimsujjiyen uzzigen (médecins spécialistes), 9 n yinsafaren (pharmaciens), 66 n yisdawanen deg tesnujjya, 3 n yimsurga, 12 n tdukkliwin akked 40 n yimheggiyen.

Mhenni Xalifi

Ma yessewham wayen i d-iḍerrun...

Seg zik n zik i qqaren "aniwa i d zman-ik ay ifker, yenna akka seg wass-n i d-nekker" laḍɣa ma yella akka i d-nekker, ur d-nekkir ara yewwiaɣ wakud d aqlaqal ula yiwen wass ur nelḥi akken i aɣ-yehwa tiɣilt yekkfan ad aɣ-d-tbin mazal tayeḍ alammi i aɣ-tuɣal d tanumi ɣas nebɣa ad nbeddel maca s yimi ma yella sdaxel d widen-nni kan yekref yiman-nneɣ seg-neɣ ɣas ma ɣer berra nettban-d seg wid umi yezdi lqedd. Gar Utaram d Usammer nezga nemxebbal anida yerra wallaɣ ad tafeḍ ul neɣ tasa seg tama-nniḍen am wakken i as-yenna umedyaz " ma yeḥmu wul-iw iṭij ɣer lğiha-s i d-yecreq, tasa-w tedduri teqqim i ugris semmeḍ-t" akken i aɣ-teḍra am widen yeṭṭafaren tudert deg yimi i neqqen iman-nneɣ ɣur-s s ttelqa tarqaqt cwiṭ d ayilf ad tger ɣer ger yiɣuraf i as-i-tezzin snat n tamiwin-a . Asammer d umalu tiytwin s yin i d-ttasent win yeɣlin ḥsu d wayeḍ i yulin, win yeffɣen ḥsu d wayeḍ i d-iteddun ara d-yekken tawwurt daymi seg umnekcam ɣer wayeḍ seg tegrawla ɣer tayeḍ almi i d taneggarut timunent i ɣ-d-yettwaḍfin s lḥerz n messu win imi d-yeɣli s irebbi ad yeffeɣ iman-is ad yekcem deg tgerbuzt n wayeḍ ur nelli ur as-nettili ur yezmir ad d yili ass-n ara yeḥlu ad yuɣal ɣar yiman-is. Ayen akk id ddren yğğa-d ccwami d tecraḍ deg wallaɣ d ccfayat d wayen yefflen akkin i ubni n ccfayat, kra d tayennant, kra d ttar imi d widen iḥeḍmen idammen-nneɣ rekmen nreq nettaz ɣer sdat alammi i d-neqqim deg ugni n udeqqem d zemmem qemmem akken yenna umedyaz "ḍefreɣ abrid n waniwa i t-ilan" ur neqqim ara d yiman-nneɣ neɣ ur aɣ-ğğin ara ad neqqim d yiman-nneɣ axi ad nemseqal alammi i d-tekker tɛeğğağt-nniḍen yugaren tiyaḍ daymi ara tekker gar watmaten ad uɣalen ur ttemesfuḥuyen ur zmiren ad qqimen, ula axi ad mesteqsin, ad mwalin kan akken tefra tekker nuɣal almi d anida akken i d-nekker wa ijebbed ɣer usammer wa ɣer umalu alammi i nuɣal nettnadi iman-nneɣ anida ara t-id-naf ur t-id-nemlal ara d imi yexleḍ deg neɣ umalu d usamar sin waḍuyen ala ttsuḍun nekkni teḍara-yaɣ am tceṭṭub-nni uzayeḍ sanisa i d-tekka ad aɣ-telḥeq yettsiḥ-aɣ-d uɣebbar s allen. Ur neqqim ara ad nemwali belli ayen akka i d-ḍerrun d wayen i d-yeḍran d yiwen n wudem, maca amezruy yettuɣal-d s wudem-nniḍen, ur nwala ara belli d tid n yiḍelli iɣer nettuɣal imi nugi ad tt-nefru d yiman-nneɣ belli ur nelli n usammer neɣ n umalu nekkni d nekkni d yiwet n tɣawsa i tenid yettawin ɣar neɣ i sin yid sen, ur n wala ara belli ama d ddin-nsen neɣ ttusna-nsen, neɣ d tasa-nsen , neɣ d ayen bɣun beynen-d iman-nsen yes-s, ur tufiḍ dacu ara ɣ-d-yernu neɣ dacu ara aɣ-yesneṛni. Ma yella ur nezwi allaɣen-nneɣ ur nekkis ara afrasen i aɣ-d-ğğan ad neqqim d aklan-nsen alamma tenger yemma-s n ddunit, neɣ tekker-d tsuta tamaynut ara d-yuɣalen ɣer uẓar-is belli yiwen n ddin d lmedheb ara sewun d tamaziɣt ayen-niḍen akk yerna-d s ufella, ad ssiwḍen ad sqedcen ayen yebɣun yili i tmaziɣt-nsen, ama d ddin, ama d tusna ayen yebɣun yili ur ttseqqin ara ɣer berra ad kksen asegmi ukalitus gar-asen. Ad tent-frun belli wigi i aɣ-irekkled d imnekcamen ur telli lfayda deg-sen, yiwen ur yezmir ad ak-d-yekmez anida i k-iɣeẓẓa ala afus-ik imi ad nemmeslay am yiwen ad as-nini "ma yenna-d Rebbi tjehleḍ ad as-iniɣ tewwiḍ ddnub!"

Akli Tmazirt

Ul yeṣfan yettsellik amdan

Yella zik yiwen wergaz umi qqaren Yeḥlaw. Netta yer-s yiwen n mmi-s kan yerna d ukrif ed d abehlul. Yeḥlaw yezdi axxam akked gma-s umi ttinin Yeqseḥ.

Yeḥlaw yexeddem s tneyya yeṣfan; yettṣerrif s teydemt ɣef twacult merṛa. Yeqseḥ kra yekka wass yettqeṣṣir deg tejmaɛt, yerna netta yettṣerrif seg wayen ur d-yessas ufus-is. Medden ḥemmlen Yeḥlaw bu wul ḥlawen; yuccen Yeqseḥ bu wul qesiḥen. Yeqseḥ yusem; yeytes ad yeny gma-s yettwaḥemmlen akken ad yeṭṭef amkan-is deg wul n medden.

Yiwet n tmeddit, yekker Yeqseḥ, yessuyel yer wexxam n yiwen seg yiɛemmiten-is. "Acu akk-a ay k-id-yuwin, a Yeqseḥ ?" Ay as-yenna ɛemmi-is mi d-yeldi tawwurt. "Aha kan ar neqqim ad ak-d-iniy acu yellan." Ay as-yerra Yeqseḥ.

Mi dayen qqimen deg tesga n yiyimi, yenṭeq Yeqseḥ: "Ad ak-d-sumreɣ yiwet n txeddimt, ma tqebleḍ-tt, ad ak-fkeɣ taferka n uzemmur ed tyuga n yizgaren". Yebda wul n uɛemmit yedderdik seg tḍemɛit. "Acu-tt txeddimt-a uyer annect-a akk n wazal ?" Ay t-yesseqsa. "Ad tenyeḍ gma Yeḥlaw." Ay as-d-yerra. "Maca acimi ?!" Ay t-yesseqsa uɛemmit s ubati. "Acku ma ğğiy-t ad yedder, ad yeccăr tawacult-nneɣ s wukrifen ed wungifen ur yesliḥen i wacemma." Ay as-yenna Yeqseḥ. Yxemmem uɛemmit kra n yimiren, sakkin yini-as: "Ihayen". Azekka-nni, yekker uɛemmit zik, yeḍfer Yeḥlaw ɣer uyeggad-is anida yemegger timzin. Mi yuweḍ, yufa-t yecerrew yakan tidi seg tmegra. "Anida akk-a tetteddud s tqabact deg ufus, a Muh ?" Ay t-yesseqsa Yeḥlaw mi d-yennedran s yeẓri-s yer tama deg yesla i wesxerxec n kra d-yettaẓen ɣer-s. "Yuzen-iyi-d gma-k akken ad k-nyey." Ay as-yerra uɛemmit. "Aql-i yer-k", ay as-yenna Yeḥlaw, "yerna nekk aḍad ur t-id-reffdeɣ yer-k, imi ay aɣ-zdin yiẓuran".

Yebra uɛemmit i tqabact ɣer tmurt yini i Yeḥlaw yeneggin d tidi: "Wellah, imi kečč d argaz afeḥli yegan azal i yiẓuran, ur k-nyiɣ lemmer ad iyi-dttunefkent tferkiwin n taddart-a akk !" Mḥallaqen sin yirgazen-nni kra n wakud, sakkin mɛawanen tamegra armi yeyli yiṭij, dduklen-d ɣer wexxam.

Yeqseḥ yella yettṛaju deg tejmaɛt awwaḍ n usalli n tmettant n gma-s. Mi d-ffɣen yimẓulla seg tẓallit tameggarut n wass, yuyes Yeqseḥ deg uṛaju, dya yeṭṭef-d abrid ɣer wexxam. Degin, yufa gma-s akked ɛemmi-s ttmeslayen deg tesga n yiyimi. Weread d-nnedranen ɣer-s, yuyal-d Yeqseḥ timendeffert, yeffeɣ-d seg wexxam. Ɣer tṣebḥit n uzekka-nni, ufan-t-id medden yugel yer ufurek n teslent yellan deg tlemmast n tejmaɛt.

Tamsirt: win yendin tacerket i gma-s, ad tesref fell-as.

D. Messaoudi

Michael D'Andrea a dirigé le programme des drones tueurs avant d'être remplacé, il y a un mois, par Chris Wood. M. D'Andrea s'est converti à l'islam. Il a mis en place le programme de conditionnement par la torture et a notamment créé la prison secrète de Salt Pit (Afghanistan) où il a supervisé les expériences sur Abu Zubaydah, Abd al-Rahim al-Nashiri et Khalid Shaikh Mohammed. Ce psychopathe, réputé extrêmement intelligent et violent, a été mis en scène dans « Zero Dark Thirty » sous le nom de code du « Loup ».

Les drones, des tueurs en série

L'art de la geurre. *Les États-Unis assassinent toute personne qu'ils imaginent liée au terrorisme international et qu'ils ne contrôlent pas. Ces meurtres sont perpétrés sans jugement et en violation du droit international, mais ils sont légaux d'un point de vue états-unien. Ce programme est personnellement commandé par le président Obama et dirigé par des psychopathes.*

À Washington c'est désormais un « rituel macabre » : une fois par mois des membres du Congrès, faisant partie des commissions sur le Renseignement, vont au quartier général de la CIA « visionner les enregistrements filmés de personnes qui explosent, frappées par les attaques des drones au Pakistan, et autres pays ». C'est The New York Times qui le rapporte, en soulignant que ce « semblant de supervision » sert à faire apparaître « un rigoureux contrôle, par le Congrès, sur le programme de meurtres ciblés ». Programme que « la Maison-Blanche continue à soutenir » en promouvant aux plus hauts rangs les fonctionnaires de la CIA qui l'ont élaboré il y a dix ans, « dont certains ont aussi été à la tête des programmes pour l'utilisation de la torture dans les prisons secrètes » [1]. Les drones tueurs sont désormais « intégrés dans le mode américain de faire la guerre ».

Ce compte-rendu du New York Times confirme que le président Obama, quand il a rencontré le Premier ministre Renzi, ne pouvait pas ne pas être au courant du meurtre de Lo Porto [2] par un drone de la CIA, advenu trois mois auparavant. Cela démontre que la « terrible douleur », qu'il a exprimée tardivement, n'implique pas de changement de politique sur l'usage des drones tueurs. C'est ce même président des États-Unis [3] qui approuve la « liste des cibles », continuellement mise à jour, comprenant des personnes du monde entier qui, jugées nocives pour les États-Unis et leurs intérêts, sont condamnées secrètement à mort sous l'accusation de terrorisme. « L'évaluation morale finale » revient au président, surtout quand « avec le terroriste, qui sera touché par un drone, se trouve la famille de celui-ci ». Et quand arrive la validation du président, l'opérateur, commodément installé aux États-Unis, à 10 000 km de distance, à la console de commandement du drone, lance les missiles contre cette maison —au Pakistan ou dans un autre pays— indiquée comme refuge du terroriste.

C'est surtout la CIA qui utilise les drones tueurs en Afghanistan, au Pakistan, en Irak, au Yémen, en Somalie et dans divers autres pays. Le Commandement pour les opérations spéciales du Pentagone, qui effectue des actions parallèles à celles de la CIA, a essayé en 2013 de prendre le contrôle de toutes les opérations des drones, mais n'y est pas arrivé. La CIA continue à opérer avec un nombre non précisé de drones tueurs. S'ajoutent à ceux-ci environ 250 drones d'attaque de la U.S. Air Force, faisant partie d'une flotte d'environ 7 500 drones de tous types gérés par le Pentagone. Leur nombre est en augmentation, si bien que les pilotes de drones manquent. Ceux qui sont en service sont contraints à des roulements stressants, qui accroissent les « dommages collatéraux ». Mais le nombre élevé de victimes civiles est dû surtout au fait que la majorité des attaques des drones (plus de 60 % au Pakistan) est dirigée contre des maisons habitées aussi par des femmes et des enfants. Le nombre de victimes civiles est destiné à augmenter avec l'utilisation d'engins volants robotisés en mesure de décoller, attaquer et rentrer à la base de façon autonome. Parmi ceux-ci le nEUROn, construit par un consortium européen dont fait partie Alenia Aermacchi, qui sera capable d' « effectuer automatiquement la reconnaissance de la cible ».

En attendant la guerre robotisée, la ministre de la Défense Roberta Pinotti (qui comme Renzi a débuté comme chef scout) est décidée à faire participer l'Italie à la guerre des drones : elle a demandé à Washington de pouvoir armer les MQ-9 Reaper, les drones tueurs états-uniens achetés par l'Italie, capables de lancer, chacun, 14 missiles Hellfire. Très bons pour détruire en Libye les embarcations des trafiquants d'êtres humains. Sauf « dommage collatéral » de quelque autre massacre d'innocents.

Manlio Dinucci

[1] "Deep Support in Washington for C.I.A.'s Drone Missions", Mark Mazzetti and Matt Apuzzo, The New York Times, April 25, 2015.
[2] Giovanni Lo Porto était un coopérant italien qui, enlevé au Pakistan par un groupe armé, était sur le point d'être libéré à la suite de tractations avec ses ravisseurs.NdT.
[3] « Secret 'Kill List' Proves a Test of Obama's Principles and Will », Jo Becker & Scott Shane, New York Times, May 29, 2012. « Drones assassins pour la "kill list" », par Manlio Dinucci, Traduction Marie-Ange Patrizio, Il Manifesto (Italie), Réseau Voltaire, 14 juin 2012.

Ukraine: cinq soldats tués en 24 heures dans l'est

Cinq soldats ukrainiens ont été tués et douze blessés ces dernières 24 heures dans l'est de l'Ukraine, a annoncé mercredi le porte-parole militaire ukrainien à quelques heures de la reprise des pourparlers de paix entre émissaires de Kiev et rebelles prorusses à Minsk.

«Les forces de l'opération antiterroriste ont essuyé leurs pertes les plus lourdes hier vers Avdiïvka», une localité sous contrôle ukrainien près de l'aéroport de Donetsk, aux mains des insurgés depuis janvier, a indiqué Andriï Lyssenko lors d'un point de presse.

Il a précisé que quatre soldats y avaient péri dans l'explosion de leur véhicule blindé sur une mine artisanale. Un autre soldat est mort vers Svitlodarsk, ville proche de Debaltseve, un noeud ferroviaire stratégique repris par les rebelles en février, en dépit de l'entrée en vigueur d'un nouveau cessez-le-feu le 15 février.

«Ces derniers jours, la situation dans la zone de l'opération antiterroriste s'est quelque peu détériorée. La fréquence des tirs rebelles ne diminue pas», a ajouté M. Lyssenko. Les points les plus chauds de la ligne du front restent le village divisé de Chirokiné, près de Marioupol, dernière grande ville de la zone de conflit sous contrôle de Kiev, ainsi que le village de Piski et plusieurs autres localités situées à proximité de l'aéroport de Donetsk, fief séparatiste, a-t-il ajouté.

«En violation des accords de Minsk, nos positions ont essuyé des tirs d'armes interdites: de mortiers de calibre de 122 millimètres, de canons de 152 millimètres et de chars», a-t-il précisé.

Les armes de calibre supérieur à 100 millimètres auraient normalement dû être retirées de la ligne de front, selon les accords de paix de Minsk 2 conclus le 12 février et qui ont permis d'instaurer le cessez-le-feu. Globalement respecté peu après son entrée en vigueur, il est cependant resté très fragile, des combats sporadiques se poursuivant régulièrement dans l'est séparatiste prorusse de l'Ukraine, où le conflit a fait plus de 6.100 morts en plus d'un an.

Depuis quelques jours, les tirs ont cependant gagné en intensité.

Afin de consolider la mise en oeuvre du cessez-le-feu, une rencontre du Groupe de contact trilatéral réunissant des représentants ukrainiens, russes et de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) avec la participation d'émissaires rebelles est attendue à Minsk mercredi dans l'après-midi.

La capitale bélarusse avait été à plusieurs reprises théâtre de négociations internationales, dont la dernière grande session s'était déroulée en février avec la participation de présidents français, ukrainien et russe et celle de la chancelière allemande.

Tallit n Usgunfu

7

Syur Mass : ∑edawen ∑ebdelɣani

1-Awal uffir:

T	Y	U	G	E	R	T	E	N	S	A
A	T	S	I	M	Ɣ	A	R	A	I	G
S	M	I	Z	I	K	A	W	T	R	B
E	E	A	A	D	W	R	A	R	Ḍ	U
G	D	N	I	F	A	R	E	A	A	R
G	R	G	Ɣ	S	G	Y	I	Z	T	S
A	I	U	I	A	A	I	L	U	A	I
S	Ɣ	T	L	N	L	U	I	L	G	L
Ḍ	I	T	N	E	L	S	L	N	D	D
A	T	E	S	I	Y	A	A	Ḍ	U	A
R	Y	Y	I	W	E	N	G	I	D	A
K	T	Ɣ	I	Z	A	M	A	T	A	Ɣ

Awalen :
KRAḌ-ADLIS-TAMAZI ƔT-IḌ-AGBUR-YENNAYER- GALILI-AZUL-YUGERTEN-TIƔIRDEMT-YIWEN-AYIS-ELS-UL-TARGALT-AWRAS-IƔI-WAR-DA-ZIK-TUGNA-ASEGGAS-TAGDUDA-AƔMIS-AḌRIS.

Ilugan n wurar :
Tzemrem ad d- teɣrem awal seg uyeffus ɣer uẓelmaḍ, seg uẓelmaḍ ɣer uyeffus, seg ukessar d asawen, seg usawen ɣer ukessar.

Tabadut: D tira n yimaziɣen n zik, qqaren-as daɣen tilibiyin.

2-Suduku

	3	8				2		6
2		1						4
4		6			1		3	8
1						7		5
	7			9			8	
			1			6		
9	6		8			4	2	3
5		3		2				
	4	2	7				5	9

3-Urar n wuttun

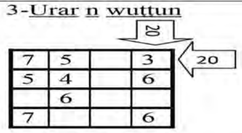

Ilugan n wurar :

Ilaq ad d-tafeḍ uṭṭun20 ama s ibeddi ama s tenegnit.

4-Awalen Inmudag

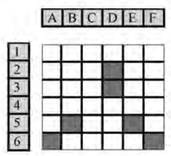

S IBEDDI :
1-Ayyur wis sin (02).
2-Yettifrir-d ɣef yiyi / Azgen n wawal aqrab.
3-Azgen n wawal d ahil /Azgen n netta.
4-Azgen n wawal nnuba n wulawen.
5-Azgen n wawal izem.
6-Larbea.

S TINEGNIT :
A-Anemgal umyag tarusi (Meqlub).
B-Ruh.
C-Din din.
D-Slax (M).
E-Tamanaɣt-is Tahran.
F-Deg-s i tturaren daɣ sserwateu.

6-Taruzi uqarruy :

TABADUT : Yiwen gar yergazen yesran azal d ameqqran deg wannar n tira. D amaru Azzayri, yeǧǧa-d dfir-is aṭas n yidlisen, gar-asen: Mmis ugellil, akal d idammen...

1	2	3	4	5		6	7	8	9	10	11

✓6+7+8+9+10+11=

*Isem ugellid deg tmurt n Maṣer.

✓ 11+4+1=

*Nnaɣ tnumi.

✓ 2+3+=

*yis i ttidir.

✓ 6+7+5=

*Anemgal n sew.

Aseyti

5- Uttun uffir

4	4	5	6	9	8	7	1	2	3	1	1
5	1	4	0	4	1	8	6	0	0	9	5
9	1	9	3	0	0	8	5	2	1	5	9
1	3	0	7	3	0	0	2	9	1	5	3
4	4	4	2	0	5	2	6	1	1	5	0
1	2	3	4	0	2	2	1	8	2	9	2
1	4	4	0	0	2	1	7	8	3	0	0

Uttunen :
444-456-307-18600-3020-19-321-159-1234-88-3000-1111-404-1930-555-1954-222-1962-1440-2500-50-987123-90.

Ilugan n wurar :

Tzemrem ad d- teɣrem uṭṭun seg uyeffus ɣer uẓelmaḍ, seg uẓelmaḍ ɣer uyeffus, seg ukessar d asawen, seg usawen ɣer ukessar. Syin akkin mi tekfiḍ ajarweḍ n wuṭṭunen, ad k-id-qqimen kra niden; yisen ara d tsuɣeḍ anwa aseggas ideg i d tlul tgerawliwt Faḍma n Sumer?

1-Awal uffir: TIFINAƔ.

2-Suduku

7	3	8	9	5	4	2	1	6
2	9	1	6	8	3	5	7	4
4	5	6	2	7	1	9	3	8
1	2	9	3	6	8	7	4	5
6	7	4	5	9	2	3	8	1
3	8	5	1	4	7	6	9	2
9	6	7	8	1	5	4	2	3
5	1	3	4	2	9	8	6	7
8	4	2	7	3	6	1	5	9

3-Urar n wuttun

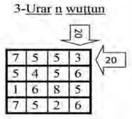

7	5	5	3
5	4	5	6
1	6	8	5
7	5	2	6

4-Awalen Inmudag

	A	B	C	D	E	F
1	Y	E	B	R	I	R
2	U	D	I	■	R	A
3	L	D	H	■	A	N
4	L	U	B	U	N	N
5	A	■	I	Z	■	A
6	■	A	H	A	D	■

5- Uttun uffir : 1927.

6-Taruzi uqarruy :

M	U	L	U	D		F	A	R	Σ	U	N
1	2	3	4	5		6	7	8	9	10	11

Une commission de haut niveau «ausculte» le développement de Tizi-Ouzou

Examen. *Une commission interministérielle de haut niveau, composée des secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur et des Collectivité locales, de l'Environnement, des Travaux publics et des Ressources en eau, se trouve depuis mercredi dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour s'enquérir de la situation du développement local.*

Cette commission, conduite par le SG du ministère de l'intérieur, Adli Ahmed, a inscrit sur son agenda la visite et l'inspection de certains projets structurants dont la pénétrante à l'autoroute Est-ouest, le centre d'enfouissement technique de Oued fali, le raccordement au gaz de ville du village Tamaassit dans la commune d'Aghribs et le CET intercommunal d'Aghribs/Fréha.

Elle aura à évaluer, sur place, l'état d'avancement des travaux des projets de développement qui ont un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a indiqué à l'APS le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, auprès du ministère de l'intérieur, Taleb Mohamed.

"Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi des projets structurants inscrits au titre de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui a bénéficié d'un important programme de développement comportant des projets ayant une portée stratégique pour le développement de la région", a-t-il indiqué.

Il a souligné que cette visite permettra à cette commission de haut niveau de "voir sur le terrain ce qui se fait et ce qu'il faut améliorer, compléter, consolider en matière de développement local et inscrire, si nécessaire, de nouveaux projets au bénéfice de la wilaya de Tizi-Ouzou".

M.Taleb a également précisé que le rôle de cette commission "consiste aussi à apporter, in situ, des solutions aux problèmes posés et qui concernant directement le citoyen" .

Citant quelques secteurs, le même responsable a donné l'exemple de celui des travaux publics.

La wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'un réseau assez dense qui est en train de se compléter par la pénétrante vers l'autoroute est/ouest, les rocades Sud et Nord de la wilaya et une ceinture pour la zone littorale.

"Ces périphériques ont une importance stratégique pour le développement socio-économique de la région de Tizi-Ouzou et de toute la Kabylie", a-t-il dit.

L'inspection des projets relevant du secteur de l' environnement dont le CET de Oued Fali, la station dépuration d'Azazga et la décharge contrôlée de la forêt de Yakouren, qui reste une plaie béante au coeur de ce beau massif, et la décharge a pour but de voir dans quelle mesure tout ce qui touche à l'environnement, notamment la gestion des déchets et l'irradiation des décharges, peut être pris en charge en tenant compte de la santé des populations.

D'ailleurs, le SG du ministère de l'intérieur, Adli Ahmed, qui a visité la décharge de Yakourene, a donné instruction pour sa délocalisation et la remise en état des lieux pour préserver la forêt de Yakourene.

CHU Nedir Med : *près de 10.000 travailleurs pris en charge en 2014*

Près de 10.000 employés ont été pris en charge, en 2014, par le service de médecine du travail du Centre hospitalo-universitaire(CHU) Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou a indiqué lundi le directeur de l'établissement hospitalier.

"Quelque 9.899 employés, représentant 45% de l'effectif des 975 entreprises conventionnées avec le CHU de Tizi-Ouzou, au nombre global de 17.831, ont été pris en charge des risques et maladies professionnelles", a souligné Abbas Ziri, dans son intervention, à l'occasion d'une rencontre de sensibilisation sur la médecine du travail.

Il a plaidé, dans ce sens, pour un meilleur effort de sensibilisation, en 2015, en direction des entreprises, en vue du relèvement de ce taux, particulièrement au vue du nombre des accidents de travail (105) enregistrés en 2014.

Selon Dr. Ziri, le service de médecine de travail du CHU de Tizi-Ouzou, dont l'encadrement est assuré par 22 spécialistes et paramédicaux, assure depuis l'année 2000, un suivi médical pour de nombreuses maladies professionnelles, dont l'hypertension, la myopie, l'anémie, le diabète, la tuberculose, et les allergies cutanées. Les femmes enceintes et les malades chroniques bénéficient de mesures de contrôle spéciales.

Le responsable a signalé 56 cas de maladies transmissibles par le sang, dans des milieux professionnels dits à risques (dont laboratoires d'analyses, etc.), expliquant ces cas par le non respect des règles de prévention en la matière.

Il a, aussi, fait part d'une action en cours en vue d'assurer un meilleur cadre de travail aux employés du service de médecine de travail, qui sera renforcé, à l'occasion, par de nouveaux moyens matériels.

Les accidents de la route en baisse selon la police à Tizi-Ouzou

Sécurité routière. Les accidents de la route au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou ont connu une baisse considérable cette année en comparaison avec l'année dernière. C'est du moins ce qui ressort des statistiques présentées par la sûreté de la wilaya en marge des journées portes ouvertes organisées par ce corps de sécurité au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Selon la chargée de communication de la sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou, Mme Djamila Temmar, l'objectif est de sensibiliser les citoyens, notamment les usagers de la route et les élèves des établissements scolaires, sur le phénomène des accidents de la route qui a pris de l'ampleur au niveau de notre pays.

Cette manifestation intervient cette année sous le thème « Commencez vous-mêmes…Soyez engagés ». Au niveau du hall de la maison de la culture plusieurs éléments de la police ont été mobilisés pour être à l'écoute des citoyens en vue de les sensibiliser sur les dangers causés par le non-respect du code de la route. Des affiches portants le bilan des accidents de la circulation au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou au cours de l'année dernière et du premier trimestre de l'année en cours ont été exposées au grand public à côté de plusieurs affiches et photographies des accidents survenus sur les routes et du matériel utilisé par les éléments de la police dans l'exercice quotidien de leurs missions. -$Au programme de cette manifestation figurent également des circuits d'éducation routière, et des cours sur la prévention routière au profit des élèves des différents établissements scolaires de la wilaya. Des prospectus traitant de la prévention routière ont été également distribués aux enfants, sur lesquels figure la signalisation routière et des conseils adressés non seulement aux automobilistes, mais aussi aux parents pour apprendre à leurs enfants à se déplacer dans la rue selon leurs âges, car l'apprentissage commence dès l'âge de 3 ans, et à 5 ans l'enfant ne peut toujours pas comprendre les dangers de la route, à 6/7 ans l'enfant ne peut faire qu'une seule chose à la fois et c'est à partir de 7/8 ans que l'enfant commence à pouvoir tenir compte de plusieurs informations à la fois et c'est vers 11 ou 12 ans qu'il sera vraiment capable de prévoir l'évolution des situations et de les anticiper. Les différentes campagnes de prévention routière menées par les éléments des corps de sécurité qui visent à réduire le nombre des accidents corporels et matériels enregistrés sur nos routes, commencent à porter leurs fruits. En effet, selon les statistiques présentées par les services de la sûreté de la wilaya lors de ces journées portes ouvertes, indiquent que le nombre des accidents de route enregistrés au cours du premier trimestre de l'année en cours est en baisse en comparaison avec l'année dernière où pas moins de 413 accidents de la route ont été enregistrés au niveau de la wilaya qui ont généré 531 blessés et 20 décès, alors qu'au cours du premier trimestre de l'année en cours, les mêmes services ont enregistré 90 accidents qui ont générés 108 blessés alors qu'aucune perte humaine n'a été déplorée. Notons que parmi les blessé générés par les accidents de la route au cours de l'année dernière, 242 sont des piétant 146 sont des conducteurs, alors qu'au cours du premier trimestre de l'année en cours, 42 blessés sont des piétons et 16 sont des conducteurs. La majorité des accidents, 114 au total, se sont produits sur les routes nationales au cours de l'année passée et 26 au cours du premier trimestre de l'année en cours, ce qui s'explique par l'excès de vitesse selon un éléments de la sûreté de la wilaya qui nous a également que les conducteurs titulaires d'un permis des 2 à 5 ans sont plus concernés par les accidents de la route avec 137 accidents au cours de l'année passée, et 31 au cours du trimestre de l'année en cours à cause des risques pris par les conducteurs en raison de l'expérience acquise. Les nouveaux permis, moins de 2 ans, arrivent en deuxième position, avec 98 cas au cours de l'année 2014 et 18 cas au cours du premier trimestre de l'année en cours à cause du manque d'expérience. En troisième position arrivent, les conducteurs titulaires de permis de conduire de plus de 14 ans, avec 46 accidents au cours de l'année dernière et 16 au cours du premier trimestre de l'année en cours, et cela est dû à la diminution des facultés du conducteur, vue et ouïe, en raison de l'âge que les conducteurs ne signalent pas de crainte de voire leurs permis de conduire retirés, selon notre interlocuteur.

Dahbia B.

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 610

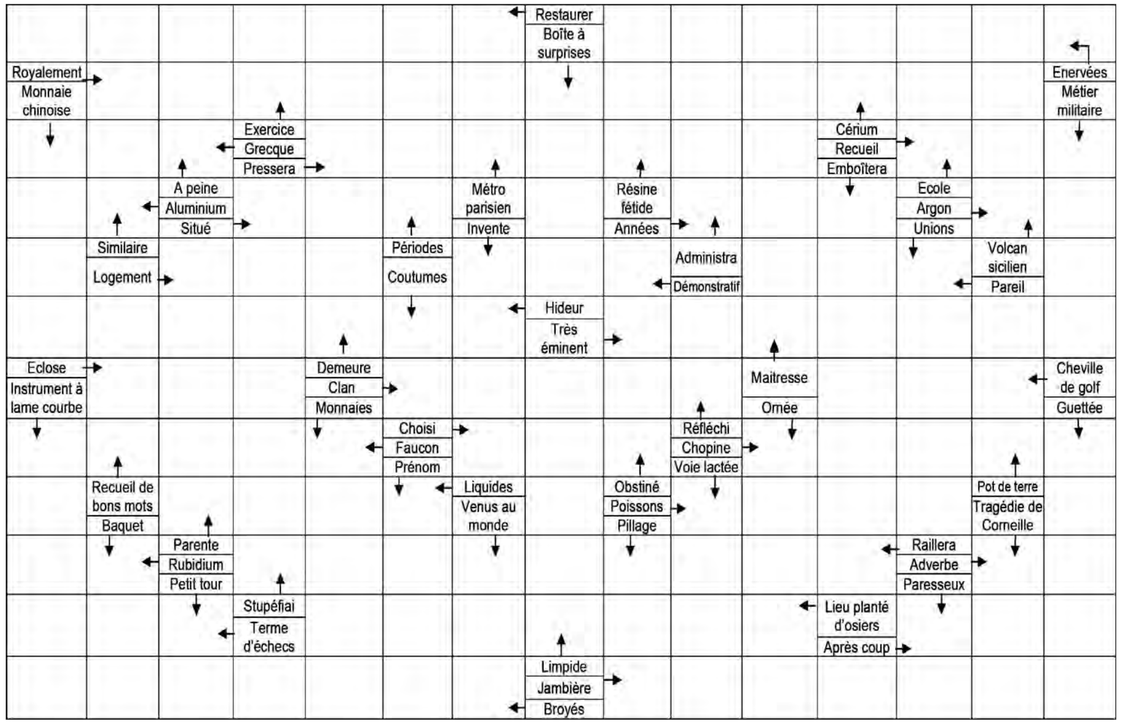

Mots croisés N° 610

Horizontalement :

1 - Dédaigneux.
2 – Dégouline. – Argile ocreuse.
3 – Bat le roi. – Possessif. – Renforce une affirmation.
4 – Replace.
5 – Chef religieux musulman. – Refus froid.
6 – Rafraîchir.
7 – Tour symbolique. – Céréale cultivées dans les terrains humides. – Chrome symbolique.
8 – Eructation. – Perçai.
9 – Chanvre d'eau.

Verticalement :

1 – De mauvaise humeur.
2 – Revers. – Gros poisson téléostéen.
3 – Lettre grecque. – Débit de boisson. – Travaux pratiques.
4 – Après vous. – Etendue d'eau.
5 – Crier, en parlant du cerf. – Fente de l'écorce terrestre.
6 – Monnaie du Japon. – Jardin zoologique.
7 – Terbium. – Partie tendre du pain. – Rigolé.
8 – Qui contient de l'iode. – Moyen de transport.
9 - Louange exagérée.

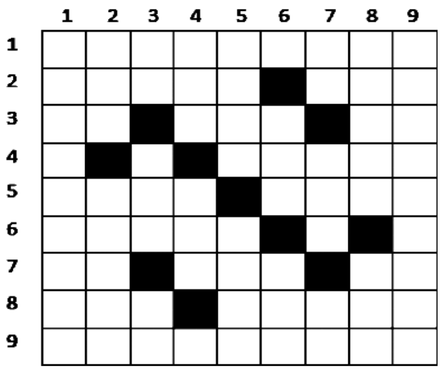

Mots Croisés N° 609

I	N	S	T	R	U	I	T	E
N	E	O	■	I	N	O	■	X
F	E	R	M	E	E	■	P	T
A	■	T	O	N	■	F	E	R
N	U	I	T	■	T	O	U	A
T	N	T	■	P	I	N	■	I
I	S	■	T	E	R	C	E	T
L	■	N	I	S	■	A	R	E
E	C	O	N	O	M	I	E	S

Mots fléchés N° 609

P	A	R	T	I	E	L	■	P	R	E	T	A	I	S
■	P	O	U	R	R	I	S	S	E	M	E	N	T	■
A	R	T	■	O	S	T	E	I	T	E	■	S	E	N
M	E	■	U	N	E	■	N	■	S	U	C	■	M	O
E	■	U	R	I	■	T	E	S	■	T	O	P	■	C
R	A	N	G	E	E	S	■	A	M	E	N	A	G	E
■	M	I	E	■	S	A	B	R	E	■	T	R	I	■
L	I	E	N	S	■	R	E	S	■	D	R	I	N	K
E	■	S	T	A	S	■	M	■	O	I	E	S	■	Y
N	D	■	S	U	E	D	O	I	S	E	S	■	A	S
T	I	R	■	V	I	O	L	O	N	S	■	G	I	T

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA

Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 00131651006545 0
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication *Nadjib Touaibia*
Téléphone : - 0555913265 - 0659208202 - 0550678400

Tél / Fax : **+ 213 (0) 23 776 876**
E-mail : **quotidienlacite@gmail.com**
www.lacitedz.net

L'actu vue sous un autre angle de dire N° 21

Le taux de réussite dépasserait 65% : «oui, j'ai eu mon bac»
« Une fois n'est pas coutume, ce sont les scientifiques qui décrocheraient la palme, suivis de très près par les maths élémentaires. La troisième place reviendrait aux gestions, alors que ce sont les littéraires qui fermeraient la marche. »
- Oui, toi tu as eu ton bac, moi, c'est le bac qui m'a eu !

Taleb Ibrahimi : fausses vérités et vrais mensonges
« Dans un entretien accordé à la chaîne du Qatar, Al Jazeera, Taleb Ibrahimi a tiré à boulets rouges sur le régime et sur les partis de l'opposition en Algérie. Selon le chef du parti islamiste Wafa (Non agréé), la démocratie en Algérie est fictive, les élections sont truquées et que les partis politiques de l'opposition ne sont que des marionnettes entre les mains du pouvoir. »
- Voici à ce propos un mensonge qui pourrait être une vérité : Le parti « Wafa » compte tenir un meeting alors qu'il n'est pas agréé. Taleb aurait déclaré : « N'dir Kifou » en parlant de Bouteflika. Il ne croyait pas si bien dire car, lorsqu'on retire du nom de Bouteflika toutes les lettres composant celui de Taleb, il reste, devinez quoi ? Hé bien, l'anagramme de « Kifou » !

La Tunisie ouvre grandes ses portes aux maghrébins une carte d'identité nationale suffit !
« Désormais les Algériens désireux de se rendre en Tunisie pourront le faire en présentant simplement une carte d'identité nationale au lieu et place du passeport. Cette décision ne concerne pas uniquement les Algériens mais bien tous les Maghrébins. »
- Pour vendre ses cartes postales, la Tunisie joue là sa plus belle carte en faisant des Africains du Nord des… « MaghréBiens » ?

Des chômeurs proie d'un important réseau spécialisé une grosse affaire de blanchiment d'argent élucidée.
« Plusieurs chômeurs ont été la proie d'un important réseau spécialisé dans le blanchiment d'argent. Les trafiquants, au nombre de quatre, ont utilisé les cartes d'identité de nombreux jeunes chômeurs. Ils leur ont même ouvert des comptes bancaires pour procéder au transfert illégal de devises vers la Chine. »
- On a coutume de dire que « l'argent ne fait pas le bonheur » ; oui, mais on a oublié d'ajouter qu'il peut faire un malheur de bonne heure…

Grève à la plateforme pétrochimique de Skikda six agents évacués vers l'hôpital
« Six agents de sécurité de la Sarl 2SP ont été évacués, durant ces dernières 24 heures au nouvel hôpital de Skikda. Souffrant d'épuisement, ils n'ont pas réussi à résister à la fatigue après avoir passé plus de 20h à leurs postes initiaux vu l'absence de la relève à cause du mouvement de grève que mènent plus de 900 de leurs collègues depuis lundi dernier. »
- Généralement, c'est la crève qui mène à la grève ; mais il faut reconnaître que, parfois, c'est la grève qui mène à la crève…

Une diminution sensible par rapport à la même période de l'exercice 2011 255 accidents de la circulation depuis le début de l'année
« Selon un bilan des services de police de la sécurité routière de la sûreté wilaya d'Oran, les accidents de la circulation au nombre de 255 ont enregistré une baisse sensible depuis le début de l'année en cours par apport à la même période de l'année 2011, où il a été enregistré 375 accidents. »
- Bravo ! Grâce aux efforts des services de la sécurité routière, il y a plus de Maures vivants que de vivants morts…

MCAa : non retenu pour la coupe arabe : le mouloudia dénonce le favoritisme de la FAF.
« Depuis quelques jours, les pensionnaires de Chéraga nourrissaient clairement leur volonté de prendre part à la Coupe arabe. Et c'est dans cette optique que la direction a envoyé une correspondance à la Fédération algérienne afin de se porter candidate. »
- Quoi ? La « Fée des Rations » est accusée de « FAForitisme » ?

Pour lutter contre la flambée des prix pendant le ramadhan, Benbada appelle à se «serrer» la ceinture.
« Le ministre du Commerce, qui a assuré que les produits (semoule, légumes secs, viandes, fruits et légumes…) seront disponibles à des prix abordables, a recommandé aux citoyens de « consommer rationnellement » pour éviter leur hausse. »
- Serrer la ceinture pendant la journée, et serrer la ceinture à la rupture du jeûne, il faut avoir vraiment beaucoup de courage, ou plutôt beaucoup de crans …à la ceinture.

Lem

sofiane.caricaturiste@gmail.com
DES CELLULES DE RECRUTEMENT DE DAECH À LA FRONTIÈRE ALGÉRO-MAROCAINE
DÉFONCÉS ILS GOBERONT MEIUX NOS CONNERIES !
Sofiane

L'ACTU MOTS À MAUX

Équilibre financier de la Caisse nationale des retraites : Les directives de Mohamed El Ghazi

La Caisse nationale des retraites (CNR) est-elle sous la menace d'un déséquilibre financier ? Une question posée après l'intervention du ministre de tutelle qui a plaidé pour la « consolidation de l'équilibre financier de la caisse ».

– Mais que représentent les finances de la caisse de retraite d'Algérie en comparaison à celle de nos voisins dont les pensions sont environ trois fois supérieures à celles de nous z'aut ?...

Infraction au Code de la route : La gendarmerie élargit son dispositif de véhicules banalisés

La Gendarmerie nationale élargit à vingt nouvelles wilayas son dispositif de lutte contre l'insécurité routière. Des voitures et motos banalisées conduites par des gendarmes en civil seront mises en circulation, à partir de cette semaine, pour traquer les comportements dangereux sur les routes.

– Avant, sur la route, c'était la tenue qui imposait le gendarme ; aujourd'hui, avec des agents en civil, c'est le gendarme qui impose la bonne tenue de route…

Bouchouareb récuse tout problème insurmontable : des partenariats industriels algéro-français finalisés d'ici mai

Des partenariats industriels algéro-français seront finalisés ou consolidés d'ici le mois de mai prochain. Une finalisation qui interviendra lors de la prochaine réunion du Comité mixte économique France-Algérie (Comefa), la troisième après celle tenue à Oran en novembre 2014, indiquait hier le ministre de l'Industrie et des Mines.

– Espérons seulement que ce troisième round du mois de mai évacuera définitivement le mais du « moi »…

Aïn-Témouchent

Les scouts en visite aux personnes âgées

Dans le cadre de la solidarité avec les personnes âgées et les démunis, les enfants scouts de la section de Scouts musulmans de Larbaâ ont rendu visite à cette frange de la population, tout en leur faisant un don de 60 colis d'effets vestimentaires.

- Bonne initiative. Le sourire et l'innocence du scout apaiseront assurément la personne âgée qui a l'habitude de voir les visages fermés des gardes-malades et leurs violents « scout » (tais-toi !)…

Lem

Demandes d'emploi

- JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi... émail tichy506@yahoo.fr telph.. 0542 81 95 36 Béjaia

-JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique. Tél : 0553 64 15 00

-JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine. Tél : 0670 13 33 70

-JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi. Tél : 0552 08 67 91

-Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse. Tél : 0558 33 97 03

-JF, juriste, licenciée en sciences juridiques en langue française, maîtrise de l'outil informatique + expérience, cherche emploi dans une société publique ou privée. Tél : 0556 92 52 23

-JH, TS en rats graphiques, infographiste, 9 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0552 47 54 74

-JH, 30 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience et trois mois de stage dans le domaine gazier, cherche emploi. Tél : 0556 33 36 72

-JF, TSen comptabilité option finances, maîtrise PC comptabilité et PC paie, 6 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0665 24 69 38

-JH, expérience dans l'administration, avec permis de conduire, cehrche emploi. Tél : 0772 56 65 14

-JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie-civil, cherche emploi dans le domaine. Tél : 0782 51 89 29

-JF, licence en droit et diplôme en informatique, expérience de 4 ans, maîtrise logiciel Paie, comptabilité, commerciale cherche emploi comme comptable. Tél : 0795 12 38 77

-JH, Ingénieur d'Etat en génie-mécanique, 4 ans d'expérience, cehrche emploi dans le domaine. Tél : 0541 605 619

-JH, 33 ans, TSen informatique, expérience dans administration réseau, cehrche emploi. Tél : 0661 54 03 13

-JH, architecte agréé, expérience de 4 ans, maîtrise 2D et 3D, Photoshp, suivi et contrats. Cherche emploi ou travaux. Tél : 0552 57 04 30

-JH, 33 ans, superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise des langues française et anglaise, cherche emploi dans le domaine. Tél : 055 81 98 93

-JF, 27 ans, CAP en informatique, expérience comme secrétaire, standardiste, saisie et agent de bureau, cherche emploi, de préférence à Alger et environs. Tél : 0553 81 85 77

-JH, TSen bâtiment, conducteur des travaux, expérience de 12 ans, cehrche emploi à Alger ou à Tipaza de préférence. Tél : 0554 04 86 99

-JH, arcitecte agréé, expérience de 8 ans, suivi de chantier. Tél : 0777 79 29 27

-JF, ingénieur d'Etat en biologie, 4 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0540 35 67 72

-JH, 31 ans, marié, licence en comptabilité, 5 ans d'expérience dans le domaine, tenue comptabilité, déclarations fiscales et parfiscales, cehrche emploi. Tél : 0550 51 12 21

-JF, Licence en sciences degestion, option finances, 3 ans d'expérience, maîtrise SCF, PC comptailité, cherche emploi. Tél : 0696 20 67 63

-JH, 22 ans, licencié en comptabilité, cherche emploi dans le domaine. Email : evilmist@hotmail.fr

-JH, 25 ans, master en biotechnologie et pathologie moléculaire, cherche emploi dans le domaine. Tél : 0552 40 82 24

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, maîtrise de l'outil informatique, des langues française et anglaise, cherche emploi. Tél : 0779 53 09 49

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, cherche emploi. Tél : 0540 35 67 72

SOS

Jeune fille âgée de 24 ans, handicapée à 100%, cherche poussette IMC enfants + couches adultes. Tél : 0779 80 68 05

A nos lecteurs

Pour vos demandes d'emploi, lancement des SOS, n'hésitez pas un instant à nous les confier pour leur publication gratuite.*il suffit juste de nous les envoyer sur notre adresse : quotidienlacite@gmail.com

L'edito

de Mourad Bendris

Vers une réactivation de l'Alliance Présidentielle ?

Si rien de concret ne permet présentement d'étayer une telle supposition, il existe, en revanche, des signes qui rendent cette éventualité des plus plausibles.

Allons-nous assister à un retour de l'Alliance Présidentielle sur le devant de la scène politique nationale ? Si rien de concret ne permet présentement d'étayer une telle supposition, il existe, en revanche, des signes qui rendent cette éventualité des plus plausibles. Le plus évident est incontestablement les remous que connaissent, mais avec une intensité diverse, il faut le préciser, les trois partis qui composaient jusqu'en 2012, année où il a cessé d'exister après le retrait, dans le sillage du funeste « printemps arabe », du HMS, cet ensemble trans-partisan mis en place, en février 2004, en soutien au président de la République. Bien qu'ils soient de moindre intensité que ceux qui secouent le FLN et le RND, ce sont les remous qui agitent, depuis quelques jours, le HMS qui rendent l'éventualité précitée d'une reconstitution de l'Alliance Présidentielle plausible ; des remous engendrés par la montée au créneau d'Abou Djerra Soltani, le prédécesseur d'Abderezak Mokri dans le poste de président du HMS, visant à remettre le parti dans le giron du pouvoir. Et ce, comme l'indiquent, de la manière la plus claire qui soit, ses dernières déclarations à un quotidien arabophone selon lesquelles « ils sont nombreux, dans le Conseil consultatif, à vouloir réintégrer le gouvernement pour reconstituer le consensus national ». Des déclarations qui sonnent comme un clair appel à la rébellion contre la direction actuelle du parti - qui, elle, s'oppose fermement à une telle perspective - quand on sait que cette dernière instance (le Conseil consultatif) doit se réunir dans les tout prochains jours. Pour nombre d'observateurs cette montée au créneau de l'ancien président du HMS, en ce moment précis où les anciens partenaires de son parti dans l'Alliance Présidentielle connaissent des moments agités liés au devenir de leurs premiers responsables actuels respectifs, permet de mieux en saisir les tenants et les aboutissants. Comme ceux qu'Abou Djerra Soltani vient de provoquer au sein du sien, ces remous, soutiennent-ils, s'inscrivent dans une démarche globale de réactivation, pas forcément dans sa forme tripartite initiale, de l'Alliance Présidentielle. Et ce, dans la perspective des échéances politiques qui pointent à l'horizon. Un horizon, pour au moins deux de ces échéances : la révision constitutionnelle et les législatives dont on dit qu'elles seront anticipées, à savoir, qui, au vu précisément de la survenance des remous susmentionnés et de la reconfiguration du camp pro-pouvoir qu'ils annoncent, semble de plus en plus proche. Toute la question est, aujourd'hui, de savoir comment va réagir l'opposition, dans toutes ses composantes, à cette « réorganisation » du camp pro-pouvoir. Surtout que l'expérience de la défunte Alliance Présidentielle n'est pas, pour elle, de ces souvenirs dont on se rappelle avec nostalgie...

M B

Le golden boy Abdelmoumène reconnaît des effractions juridiques

Procès Khalifa. Décidément, l'affaire Khalifa Bank ne cesse d'alimenter la chronique judiciaire par un lot incessant de révélations «explosives» les unes plus que les autres. Après le premier procès « qui a tout dit sans rien dire » en laissant l'opinion publique sur sa faim, mais cette dernière n'est pas dupe. Elle a su démêler l'écheveau en mettant des noms sur les véritables personnes qui tiraient les ficelles de cette banqueroute programmée. Cette fois-ci le principal accusé dans le procès de l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumène-Rafik Khalifa a fait une révélation, une de plus, en reconnaissant mercredi l'existence d'effractions à la loi, à peine deux mois après la création de la banque, et ce, lors du changement de ses statuts. "Le 28 septembre 1998, Khalifa Bank a procédé au changement de ses statuts à la suite de la démission de son ex-PDG Kaci Ali, la Banque d'Algérie n'en avait pas été informée", a-t-il reconnu, lors de son audition par le président du tribunal criminel de Blida, Antar Menaour.

Ce dernier a tenu, par conséquent, à attirer l'attention du prévenu sur l'effraction à la loi que l'inspection de la Banque d'Algérie, entreprise du 22 mars 1999 jusqu'au 92 juin 1999 au niveau de la banque, n'avait pas manqué de révéler à ce sujet. "Cela faisait trois mois seulement que la banque a été créée", a tenu à souligner le juge, qui s'est interrogé si le prévenu a "régularisé" la situation de la banque après qu'il en ait pris la fonction de PDG, en remplacement de Kaci Ali.

"Kaci Ali nous avait assuré avoir procédé au changement de sa signature.

De plus, je recevais de la correspondance de la Banque d'Algérie en mon nom, ce qui à mes yeux signifiait que j'étais considéré comme étant en règle. En sus de cela, le gouverneur général de la Banque d'Algérie de l'époque, Mohamed Laksaci, avait considéré qu'il s'est agi d'une erreur de bonne foi, sans plus", a expliqué Abdelmoumène Khalifa.

"C'est une tempête dans un verre d'eau", a-t-il lancé ensuite sur un ton qui se voulait rassurant, alors qu'il avait esquivé, à maintes reprises, la question du juge sur sa conformité à la loi après la démission de Kaci Ali et du changement des statuts ayant suivi ce départ.

Aux origines de l'ex-Khalifa Bank

Le président du tribunal est remonté, dans son audition, à la genèse de la création de ladite banque, à commencer par demander à son ex-propriétaire "les motivations ayant amené un pharmacien de formation à s'intéresser au domaine bancaire".

Ce à quoi, l'accusé a rétorqué par dire que c'est à la faveur de l'ouverture du secteur à l'investissement privé, début 90, qu'il a pensé au lancement de sa banque, ajoutant avoir suivi des formations en France dans cette perspective.

A la question de savoir si le montant du capital de lancement de la Khalifa Bank avait été réglementaire, Abdelamoumène Khalifa s'est défendu d'avoir signé un chèque de 125 millions de dinars, alors que le président du tribunal lui a signifié n'avoir la trace que de la somme de 85 millions de dinars.

Interpellé sur les placements de fonds effectués par les clients auprès de la banque dissoute quelques mois seulement après le lancement de celle-ci, l'accusé a expliqué cela par le taux "incitatif" qui y était pratiqué et qui était de l'ordre de 11% en 1998, avant qu'il n'oscille entre 7 et 13% par la suite. Les crédits étaient fixés quant à eux entre 8 et 10%.

Le juge s'est alors interrogé comment la banque s'en sortait "sans risquer la faillite".

Les droits de douanes payés par la banque au profit de leurs clients représentaient un des moyens de remboursement, a expliqué M. Khalifa. Le juge Menouar s'est, par ailleurs, enquis de savoir comment A. Khalifa a pu étendre le réseau de l'institution bancaire à travers le territoire national en un laps de temps aussi court.

"La moitié des locaux des agences se trouvaient dans des places commerciales et était louée auprès des particuliers et des entreprises publiques étant donné qu'on ne pouvait les acheter, alors que nous avions pu acquérir le reste", a argumenté le prévenu lequel a, par ailleurs, fait endosser la responsabilité du choix des recrutements du personnel de la banque à son ex-DG, Mohamed Nanouche.

L'ex-milliardaire s'est, par ailleurs, défendu d'avoir enfreint la réglementation s'agissant de la procédure de transfert des recettes quotidiennes des différentes agences de la banque vers la Banque d'Algérie.

"En 5 ans, il n'y a pas eu d'incidents majeurs signalés par nos clients", a-t-il affirmé au moment où le juge a fait état de "trous" financiers et d'un "laisser-aller inédit" dans la gestion de la défunte banque.

"N'affirmeriez-vous pas que vos employés détenaient une longue expérience dans le domaine pour avoir exercé dans des banques publiques auparavant ?", lui a-t-il lancé, faisant remarquer des "irrégularités" dans les écritures bancaires entre les sièges bancaires.

Se voulant imperturbable, l'ex-dirigeant du groupe Khalifa a continué de nier les chefs d'accusation égrenés l'un après l'autre par le juge Menaouer, non sans susciter, par moments des éclats de rire dans la salle lorsque le premier use d'ironie et que le prévenu tente une réplique pour le moins "gauche".

Pour rappel, le procès après cassation de l'affaire Khalifa Bank s'est ouvert lundi au tribunal criminel de Blida, huit années après le premier procès en janvier 2007 au niveau du même tribunal.

Au total, 75 prévenus, dont 21 détenus en plus de l'accusé principal Abdelmoumène Khalifa, comparaîtront pour la deuxième fois lors de ce procès qui verra, par ailleurs, la présence de plus de 300 victimes et partie civile.

Lors de ce procès fleuve, il est attendu que ce ne sera pas uniquement les lampistes qui payeront à la place des ministres et autres qui ont bénéficié de cartes Gold et Premium.

K Ben et Agences

la Cité

Des hélicoptères pour la lutte contre les feux de forêts

Foyers d'incendie. *La direction générale des forêts prévoit d'introduire prochainement dans le dispositif national de prévention et de lutte contre les feux de forêts, l'intervention par voie aérienne, au moyen d'hélicoptères, a, par ailleurs, indiqué son premier responsable.*

Mohamed Seghir Noual qui intervenait à l'ouverture de la troisième rencontre méditerranéenne sur "La gestion durable des subéraies" (forêts de chênes-lièges) qui s'es achevé hier mercredi, à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, a indiqué que l'introduction de ce moyen de lutte aérien en recourant à des hélicoptères, pourrait être "effectif à, partir de cette année ou très prochainement", afin de compléter l'intervention terrestre, en assurant le transport des équipes ou d'eau pour l'extinction des départs d'incendie.

Pour concrétiser cette démarche, la direction générale de la protection civile a déjà acquis des hélicoptères, dont deux ou trois seront destinés à la lutte contre les feux de forêts, et a lancé, depuis deux ans, une formation de pilotes dont des femmes qui auront pour missions l'intervention dans les zones éloignées ou difficiles d'accès, l'extinction de feux de forêt naissants, le transport d'éléments et autres transferts sanitaire et le sauvetage en milieu périlleux.

Ce moyen aérien d'intervention va compléter le dispositif national qui est basé sur l'intervention terrestre, qui compte notamment 500 brigades d'interventions rapides pour maîtriser les départs de feux, et l'association des populations dans la prévention, ajouté M. Noual.

L'utilisation de canadairs, a-t-il ajouté, a été écarté car ce moyen de lutte nécessite la disponibilité de grands plans d'eau. "Si la wilaya de Tizi Ouzou dispose du barrage de Taksebt qui peut être utilisé par ces engins, ce n'est pas le cas pour toutes les wilayas du pays, d'où le recours aux hélicoptères qui ont une capacité de transport de 600 litres d'eau par appareil", a conclu le DGF.

Par ailleurs, la direction générale des forêts (DGF) accompagne les scientifiques pour l'amélioration de la production de liège par la préservation des subéraies et la valorisation du liège en mettant en application leurs travaux de recherche, a indiqué son Directeur général.

Noual a rassuré de l'intérêt que porte l'administration des forets aux travaux portant sur l'amélioration de la productivité des subéraies, la conduite à tenir après un incendie et la valorisation du liège.

"La DGF ne ménage aucun effort pour mettre en application, avec l'accompagnement des chercheurs, tous les résultats de recherches traitant de ces trois thématiques" et ce, à travers la mise en place, au titre du plan quinquennal 2015/2019, d'un plan d'action et d'un dispositif d'application des résultats de travaux de recherches scientifiques, a-t-il ajouté.

Abordant la situation actuelle des subéraies, le même responsable a rappelé que "l'aire de répartition naturelle de la subéraie en Algérie est estimée à 450 000 Ha ". Toutefois, et en raison de certains facteurs notamment le vieillissement des chênes lièges et les incendies de forêt récurrents, la subéraie nationale n'occupe que près de 245. 000 ha, a-t-il déploré. Cette dégradation de ce patrimoine forestier, a-t-il ajouté, a fait chuter la production nationale de liège de près de 200.000 qx dans les années 60 et 70 à 120. 000 qx dans les années 1990 et a seulement 60.000 qx ces dernières années.

Cette chute "drastique" de la production de liège est une "menace sur les emplois crées par la filière d'exploitation de liège et des unités de transformation de ce produit risquent de fermer par manque de matière première qui est dû aussi au dérèglement de l'exploitation durant la décennie noire", a-t-il observé.

Cette rencontre qui a pour thème "la gestion durable des subéraies, leur production en liège et les transformations industrielles du liège", a regroupé des chercheurs, gestionnaires et industriels nationaux et internationaux, qui vont aborder pendant trois jours les enjeux et les perspectives de préservation et de gestion des subéraies, et le développement de la filière d'exploitation de lièges qui est appelé à jouer un rôle important dans le développement des économies hors hydrocarbures.

L'Algérie est considérée comme l'un des sept pays au monde qui a la chance de disposer d'une telle essence forestière, qui n'existe que dans le bassin méditerranéen, plus précisément dans sa partie occidentale.

L'autre objectif visé par cette manifestation scientifique qui s'inscrit dans le prolongement de celle de Tlemcen en 2009 et Jijel en 2011, est de souligner l'importance socio-économique du liège pour la région du bassin méditerranéen en général et pour l'Algérie en particulier, et dont l'exploitation constitue une autre opportunité pour relever les défis pour une promotion et une gestion durable de cette essence, ont indiqué les organisateurs.

R. N.

Le billet de Said Mekbel

Guerre ou pet

C'est la deuxième fois que notre rédac-chef me fait la gentillesse de me fournir un sujet de billet tout frais. Le coup des toilettes portables dans les déserts du Golfe, c'est lui. Ce dont je vais vous entretenir, c'est encore lui. Comme vous allez ce le constater, entre les deux sujets il y a un rapport certain : c'est que la situation internationale est si merdique que notre rédac-chef ne doit plus n'avoir qu'El Ghoul pour sublimer son angoisse. Bref, voici les faits : des chercheurs de l'État rots de Washington sont en train de prouver que les des vaches provoquent le réchauffement de l'atmosphère à cause du méthane relâché à cette occasion qui augmente la température ambiante. Il paraîtrait même que la situation est si préoccupante qu'il y aurait urgence à l'arrêter. Par contre, ces mêmes savants ont déjà prouvé que les pets de ces vaches n'avaient aucun impact sur l'atmosphère. Étonnant : vous l'auriez cru vous que le pouet-pouet ça faisait moins d'effet que le roro ? Bref, voilà la fin : on est à la veille du 15 fatidique. Espérons de tout coeur pour tous, que tous les coups de gueule lancés autour du Golfe ne fassent pas plus d'effet qu'un pet de vache. Tout le monde en serait heureux, même notre rédac-chef qui pourra ainsi sortir de sa phase annales de guerre.

El Ghoul
14 janvier 1991

Noyade : *un jeune homme décédé à la plage de l'ex-Rocher noir*

Un jeune homme âgé de 16 ans résidant à la cité des 300 logements de Khemis El-Khechna localité située à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Boumerdes est décédé, avant-hier, par noyade à la page de la ville de l'ex-Rocher noir. Le corps sans vie de la victime a été repêché par les éléments de la Protection civile le jour même de sa noyade vers les coups de 17 heures. Notons que c'est la première noyade enregistrée dans la wilaya de Boumerdes avant le début de la saison estivale.

A. Massinissa

Accidents de la route : *6 morts et 5 blessés durant les dernières 24 heures*

Six personnes ont été tuées et 5 autres blessées dans neuf accidents de la route survenus durant les dernières 24 heures à l'échelle nationale, selon un bilan rendu public mercredi par les services de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat où une personne a perdu la vie et deux autres ont été blessées suite à une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule léger. Par ailleurs, 5 personnes sont mortes noyées en mer dans les wilayas de Boumerdes, Annaba et Tipasa.

Le Maroc, «terreau fertile» pour la traite des êtres humains

Droits de l'homme. La traite des êtres humains est en train de prendre "de plus en plus d'ampleur" au Maroc, un pays qui serait devenu un "terreau fertile" pour ce phénomène et une "plaque tournante" pour les réseaux de trafic, révèle une présentation de cette étude, diffusé par le journal marocain *Akhbar al-youm*.

"Le phénomène de la traite des êtres humains commence à prendre de plus en plus d'ampleur au Maroc. Le royaume serait devenu une plaque tournante pour les réseaux organisés de trafic d'êtres humains." La même source relève que les réseaux de trafic d'êtres humains procèdent à "l'achat" des victimes dans leurs pays d'origine en Afrique subsaharienne avant de les transférer vers les villes marocaines, les obligeant à s'adonner à "la prostitution et la mendicité".

"Ces réseaux criminels recourent à la menace des victimes", déplore l'étude, ajoutant que ces victimes "sont contraintes à rester au Maroc, des années durant, pour exercer des activités illégales en vue d'épargner de l'argent leur permettant de gagner l'Eldorado européen à bord des pateras au risque de leur vie".

"Une fois arrivées au Maroc, les femmes et les jeunes filles sont souvent forcées de se prostituer alors que d'autres feront du travail domestique", poursuit la même source, affirmant que "certaines femmes subsahariennes sont contraintes d'avoir des enfants pour mendier", tandis que d'autres seront "vendues" à des réseaux de prostitution opérant dans les grandes villes du royaume comme Casablanca.

D'après l'étude, les Nigérianes viennent "en tête des victimes" de ce trafic sexuel, alors que les originaires des Philippines travaillent de plus en plus comme femmes de ménage, soulignant que sur 5.000 Philippines installées au Maroc, 60% sont employés en tant que "bonnes" dans des familles marocaines, et souffrent de violence.

"Sur les 7 cas de violence parvenus sur les bureaux de la police, un seul a abouti en justice", déplore la même source. "Face à ce phénomène de la traite d'êtres humains qui va crescendo, le royaume est appelé plus que jamais à durcir les lois pour mieux condamner les trafiquants d'êtres humains, à encourager les victimes à prendre part aux enquêtes pour mieux démanteler les trafics et à mieux protéger les ressortissants marocains qui sont victimes d'esclavage à l'étranger", indique-t-on dans le rapport.